



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX.
MINIMUM: 4°, MAXIMUM: 20°.
DEMAIN: BEAU ET CHAUD. DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz

MTL 735-3581

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

LAVALIN « LIVRERA LA MARCHANDISE » DANS DEUX ANS POUR \$120 MILLIONS

Le Stade: les contrats sont signés, les travaux débutent

Le gouvernement en a décidé. La tour du Stade olympique sera parachevée d'ici à deux ans au coût de \$120 millions.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Tous les contrats sont signés avec la firme d'ingénieurs Lavalin. Les travaux devraient commencer d'ici à quelques jours.

Dans deux ans, on devrait ainsi avoir accès, par funiculaire, à un belvédère situé à 622 pieds au-dessus du sol, à une hauteur égale à celle de la Place Ville-Marie. De là, on apercevra la masse de 50 tonnes de ce fameux toit rétractable en nylon. Le gratte-ciel « respectera le concept » initial

de l'architecte Roger Taillibert; mais les modalités de sa construction — celle-ci sera en métal monocoque — ne seront pas conformes à l'esprit d'une construction en béton précontraint.

Le ministre responsable du dossier olympique, M. Guy Chevrette, a fait l'an-

nonce officielle de cette décision, prise récemment au conseil des ministres, hier au cours d'une conférence de presse. M. Chevrette était accompagné, pour cette occasion, du président de la Régie des installations olympiques, M. Jean Deschamps et du président de la firme d'ingénieurs Lavalin, M. Bernard Lamarre.

Le ministre Chevrette a dit que le conseil voir STADE en A 2

Autres informations, page A 3

JEAN-TALON, LA PLUS BELLE

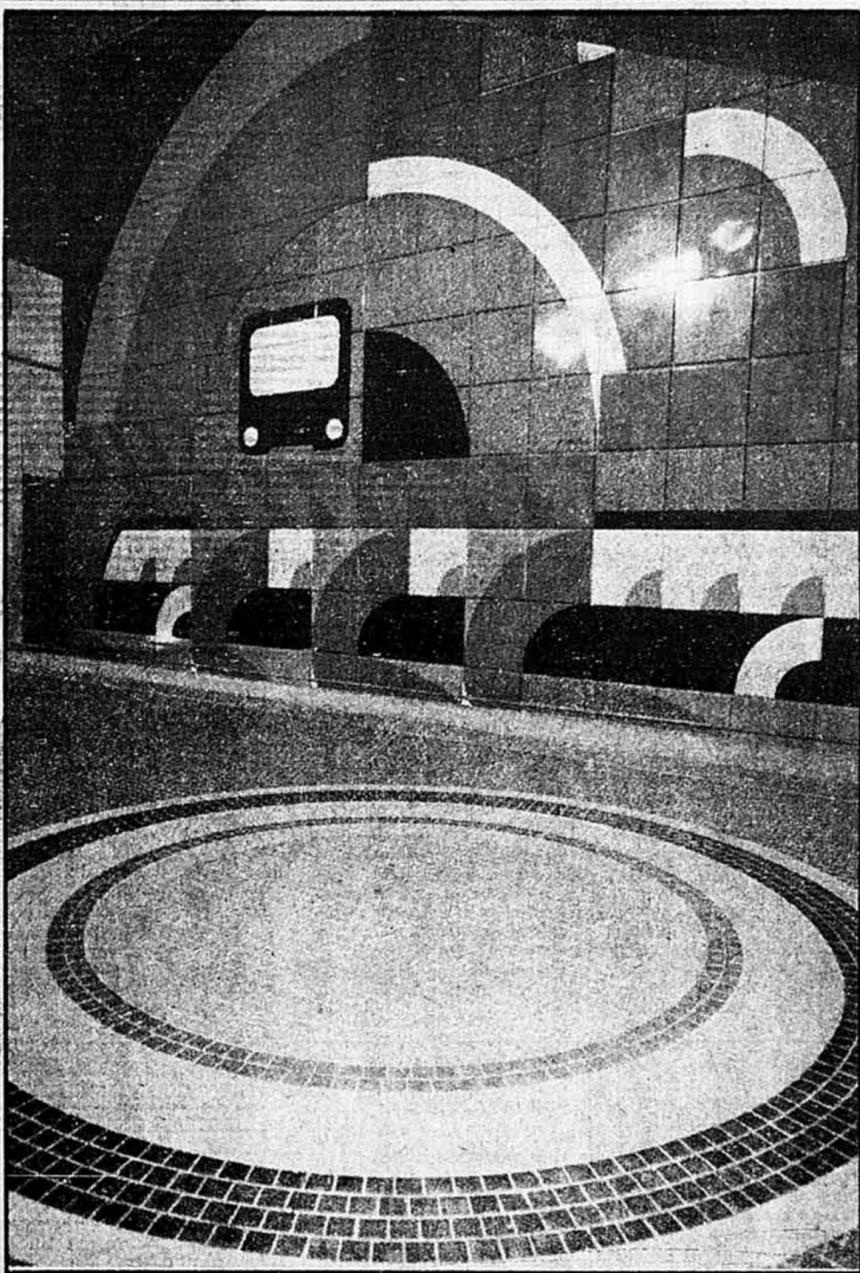


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Même si la ligne numéro 5 reliant Saint-Michel à De Castelnau ne sera pas inaugurée avant janvier 1986, une rame complète de métro y a circulé, hier, tirée par une locomotive diesel. Les voyageurs, dont le président de la CUM, Pierre DesMarais et le ministre des Transports, Guy Tardif, ont visité chacune des stations. Ils ont notamment admiré la murale géante de la station Jean-Talon. Cette murale est faite en acier émaillé. Chacune des stations rivalise au plan de la beauté et de l'espace. Nos informations, page A 2.

LE CONTRAT DE \$234 000 À LA FIRME LAWSON MURRAY

Le vice-président Douglas Robson a travaillé pour Michael Wilson l'automne dernier

OTTAWA — Douglas Robson, le vice-président d'une firme de Toronto qui a reçu un contrat sans soumission de \$234 000 du gouvernement conservateur, a été employé par le ministre des Finances, Michael Wilson, l'automne dernier, tout en continuant d'être à la solde de sa compagnie.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

En confirmant la nouvelle, hier aux Communes, le ministre a indiqué que durant un mois et demi, soit de la mi-septembre à la fin d'octobre 1984, M. Robson a continué d'être payé par la firme Lawson Murray même s'il était prêt au gouvernement.

Un mois plus tard, en novembre, cette société obtenait un contrat de publicité d'Ottawa pour promouvoir la vente d'obligations du gouvernement.

En 1979, Robson, qui est président de l'association conservatrice du comté de M. Wilson, avait été un adjoint du ministre lorsque celui-ci détenait le portefeuille du Commerce et de l'Industrie.

L'affaire a occupé hier la majeure partie de la période des questions au Parlement fédéral. Les partis d'opposition ont qualifié l'octroi du contrat de « scandale politique » et de « relations incestueuses ».

M. Wilson a affirmé qu'il avait fait appel à Doug Robson l'automne dernier afin que ce dernier l'aide à mettre sur pied son bureau. « Il était déjà familier avec ma façon de travailler », a-t-il expliqué, en ajoutant: « No-

tre entente verbale était qu'il serait payé (à même les fonds du cabinet du ministre), mais il ne l'a pas été. »

Plus tard, le ministre a indiqué qu'il était sous l'impression que M. Robson avait continué de recevoir son salaire de Lawson Murray pendant son séjour dans son bureau, mais qu'il n'en était pas sûr.

Le député libéral John Nunziata ayant demandé s'il était vrai que la sœur de M. Wilson était administratrice de la firme torontoise, le ministre a répondu que c'était la première fois qu'il en entendait parler.

Dimanche, Douglas Lawson, qui est le beau-frère de M. Wilson, avait démenti énergiquement que ce lien de parenté ait été à l'origine de l'octroi du contrat à son entreprise.

M. Lawson avait souligné que le service de gestion de la publicité du ministère des Approvisionnements et Services ignorait que sa femme, Wendy, fut la sœur du ministre des Finances lorsqu'il avait accordé le contrat à Lawson-Murray.

« Il n'y a pas de raison que l'entreprise qui est la plus compétente pour effectuer un certain type de travail soit pénalisée parce que ma femme est apparentée à un ministre fédéral », avait-il dit.

De son côté, John Turner a rappelé au premier ministre Mulroney les propos qu'il tenait, du temps qu'il était dans l'opposition, sur « les frères et les beaux-frères qui sont nommés ».

Le chef libéral a demandé voir WILSON en A 2

Coup de balai au CN

page A 8

AUJOURD'HUI



LA MODE

Le vêtement ne se suffit pas toujours à lui-même, et les accessoires ont un rôle important à jouer, tant pour le plaisir personnel que pour celui des autres.

page C 1

PARTIELLES

Le premier ministre Lévesque annoncera très probablement demain la tenue, le 3 juin, d'élections partielles dans L'Assomption, Bourget, Bertrand et Trois-Rivières.

page A 4

GORBATCHEV

Selon le rédacteur en chef du quotidien Pravda, Mikhail Gorbatchev se rendra cet automne au siège de l'ONU, où il rencontrera probablement le président Reagan.

page A 14

BRÉSIL

Une véritable marée humaine rend un dernier hommage au président Tancredo Neves, en qui les Brésiliens avaient placé tous leurs espoirs après 21 ans de régime militaire.

page A 14

LES STONES

Il y a 20 ans aujourd'hui, les Rolling Stones, monstres sacrés de la scène rock, débarquaient pour la première fois à Montréal.

page A 16

VOLS DE BANQUE

Même si, au Canada, le nombre des vols de banque est tombé en 1984 à son plus bas niveau en huit ans, les pertes qu'ils ont provoquées frisent les \$3 millions.

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées	B 2, C 10 à C 16
Arts et spectacles	
— Informations	A 16 à A 20
— Horaires	C 19
Décès, naissances, etc.	B 11
Économie	B 1 à B 10
Êtes-vous observateur?	C 11
FEUILLETON	
Au nom du père et du fils	C 13
Horoscope	C 12
Le monde	A 14, A 15
Mots croisés	C 15
« Mot mystère »	C 14
Quoi faire aujourd'hui	C 18, C 19
Télévision	A 17
Vivre aujourd'hui	
— Mode	C 1 à C 6
TARLOD SPORTS	
Bandes dessinées	12, 13
Mots croisés	18

IL CONSIDÉRAIT SON OEUVRE COMME MINEURE

Jacques Ferron meurt à 64 ans

Le médecin et écrivain Jacques Ferron, qui a succombé, hier matin, à une crise cardiaque, à l'âge de 64 ans, en était venu à considérer son oeuvre comme mineure, et ses décep-

GILLES NORMAND

tions — surtout politiques — avaient fait naître en lui un désespoir plus profond que ses espérances.

C'est ainsi que l'écrivain André Major explique le silence littéraire dans lequel son ami Jacques Ferron s'était emmuré depuis quelques années.

« Le Québec perd un écrivain important, mais sa mort physique ne changeait plus grand-chose. Il ne publiait plus rien et avait presque réussi à se faire oublier. Littérairement, il se sentait lui-même fini », a dit M. Major, de celui qui, avec le poète Gaston Miron, fut le premier à donner du contenu à l'idée d'indépendance.

« Sa notion d'indépendance proposait un modèle de société. Elle contenait un arrière-plan social qu'on ne retrouvait pas,

par exemple, chez Hubert Aquin, un nationaliste tragique », précise M. Major.

Le Dr Ferron, qui a toujours mené de front et sa carrière littéraire et celle de médecin, et qui a continué à traiter les malades jusqu'à tout récemment, sur la Rive sud, dans l'ex-ville Jacques-Cartier où on l'avait à une époque baptisé « le docteur des pauvres », avait fondé le Parti rhinocéros, en 1962-63, pour ériger le canular en stratégie et railler la vie politique du temps.

« Je l'ai connu dans l'Association socialiste indépendantiste du Québec (ASIQ), dirigée par le chansonnier Raoul Roy (décédé récemment) et qui comptait une centaine de membres. Ferron venait de quitter le CCF (ancien NPD), où il se sentait mal à l'aise avec sa position indépendantiste. Il fut un précurseur du nationalisme gauchisant. On peut dire que sa philosophie est à l'origine de la fondation de mouvements et de partis politiques qui ont conduit à la formation du Parti québécois », ajoute M. Major.

voir FERRON en A 2



Jacques Ferron

Autres informations, page A 16

VR-3010
• 8 PROGRAMMES/14 JOURS
• 105 CANAUX ACCÈS DIRECT
• 4 TÊTES — TÉLÉCOMMANDE SANS FIL
À MOINS DE: **695\$**

ZENITH

50 VIDÉOS - 75 TÉLES EN MONTRE

le petit magasin au grand choix!

Dumoulin

783 Mistral (coin 8250 St-Hubert) 388-4777

À DEUX PAS DU MÉTRO JARRY • MÉTRO JARRY
À DEUX PAS DU MÉTROPILOITAIN

Un achat logique...
Un prix logique!

DANS L'INTERMINABLE DOSSIER OLYMPIQUE

Pour une fois, les Québécois sont protégés

La société Socotec Inc., filiale à part entière du réputé groupe Lavalin, a accepté de relever le double défi de parachèvement le Stade olympique «clés en mains» pour un coût fixe de \$120 millions, et de «livrer la marchandise» à la Régie des installations olympiques au plus tard le 1er mai 1987.

GUY PINARD

C'est la première fois depuis l'ouverture, en 1973, de cette boîte de Pandore qu'était la construction des équipements olympiques, que les Québécois connaissent avec certitude le coût de travaux majeurs avant leur commencement, grâce à la signature d'un contrat «clés en mains» qui, exception faite d'une force majeure difficile à invoquer, les protège contre les mauvaises surprises et les sempiternelles rallonges si souvent acceptées par la Ville de Montréal à l'époque où elle pilotait le dossier.

Il est bien évident que même pour une grosse boîte d'ingénierie comme Lavalin, le défi est de taille. M. Bernard Lamarre, président de Lavalin, l'a d'ailleurs souligné avec humour lors de la conférence de presse d'hier: «Comme le dit ma femme, il n'y avait à Montréal qu'une seule entreprise assez folle pour accepter ce défi.» En revanche, M. Lamarre et son équipe jouissent d'un avantage certain du fait qu'ils ont été engagés dans la construction du stade jusqu'en 1976, de sorte qu'ils connaissent bien le chantier et ses problèmes.

Les coûts

Le contrat signé par la RIO et la société Socotec le 15 mars (et entériné par décret gouvernemental le 27 mars) établit les coûts du parachèvement du mât et de la pose de la toiture mobile à \$117 715 234. À cette somme, il faudra ajouter l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre de la construction entre novembre 1984 et mai 1987, selon une formule agréée par les deux parties. Cette inflation portera donc la valeur totale du contrat à \$120 millions.

On peut partager ce coût glo-



La dernière maquette de la tour et du toit du Stade olympique, réalisée par la société Socotec, filiale de Lavalin, et dévoilée hier en conférence de presse.

bal de la manière suivante: \$61 millions pour le mât et le belvédère; \$5,5 millions pour le funiculaire; \$11,2 millions pour la toiture mobile, son mécanisme, la double toile et la jupe d'étanchéité; \$5,6 millions pour le soutien de chantier; et \$4,4 millions pour les assurances et les cautionnements.

Selon M. Jean Deschamps, président de la RIO, il est impossible d'établir avec précision le profit de l'entrepreneur. M. Lamarre ayant, dit-il, préféré ventiler sa marge de profit sur l'ensemble des articles du bordereau de prix. Mais en comparant la liste de prix d'un document de travail de Lavalin au bordereau intégré au contrat, il est possible d'établir que cette marge varie entre 15 et 20 p. cent selon les différents articles du bordereau.

En d'autres termes, si tout va comme prévu pour Socotec, cette entreprise empochera un profit d'au moins \$17 millions, ce qu'on pourrait qualifier de raisonnable étant donné l'importance du risque encouru par l'entrepreneur.

Cette remarque est d'autant plus pertinente que, pour sa part, la RIO a inscrit dans le contrat (qui devrait servir de contrat-modèle pour le gouvernement dans des dossiers similaires de projets «clés en mains») plusieurs mesures qui garantissent le parachèvement des travaux et protègent les usagers du stade.

Mentionnons le cautionnement d'exécution de \$25 millions; le cautionnement pour gages et matériaux de \$10 millions; l'assurance-responsabilité professionnelle de \$25 millions (l'entrepreneur assumant la franchise d'avarie de \$200 000); l'assurance-responsabilité civile de \$100 millions; et une assurance-dommages aux biens de \$50 millions.

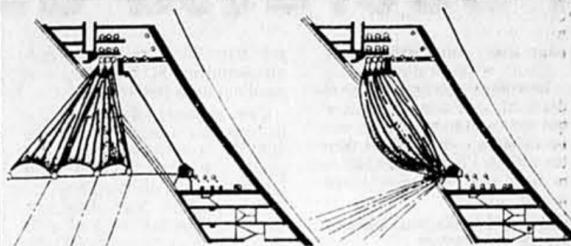
Evidemment, le point névralgique du projet reste la toiture mobile. Dans le contrat, les deux parties sont convenues que «le bon fonctionnement sera valablement démontré lorsqu'on aura effectué dix cycles complets d'ouverture et de fermeture (à l'intérieur d'une période de 45 minutes dans chaque cas) en dix jours consécutifs (en suppo-

sant que la temps qu'il fera le permettra) à raison d'un cycle par jour».

Si la société Socotec ne parvient pas à démontrer ce bon fonctionnement avant le 30 juin 1989 (donc deux ans après la fin des travaux), l'entrepreneur devra verser \$10 millions à la RIO (pour pertes d'avantages inhérents à une toiture mobile) et assumer la totalité des coûts d'installation d'un système de climatisation.

En outre, l'entrepreneur devra s'assurer qu'en 1988 et 1989, le stade sera couvert pendant l'hiver et découvert pendant l'été. Notons qu'une fois démontré, le bon fonctionnement est garanti par l'entrepreneur pour une période de dix ans, en retour d'un contrat annuel d'entretien de \$600 000.

Et qu'advierait-il dans l'éventualité — bien improbable — où l'entrepreneur ferait faillite? La RIO hériterait alors du cautionnement d'exécution de \$25 millions, qu'elle pourrait ajouter aux sommes non dépensées pour faire parachèvement les travaux par un tiers.



Ce dessin en coupe montre la proposition du groupe Lavalin (Socotec Inc.) pour la dernière séquence des opérations projetées du repli de la toile dans la niche de la tour du Stade olympique, à l'aide d'un lasso circulaire, fixé au bas de la toile tout autour et qui guidera les tissus.

45 minutes pour déployer la toile de 50 tonnes

Voici quelques-unes des caractéristiques du projet de parachèvement de la tour du Stade olympique:

La toile de Kevlar du toit rétractable aura une superficie de 200 000 pieds carrés; celle-ci aura un poids de 50 tonnes. Il faudra 45 minutes pour la déployer ou la relever. Le toit restera en position fermée d'octobre à avril.

La toile sera suspendue à des câbles en 25 points d'attache coniques. Cette toile est conçue pour tenir une pleine charge de neige. Elle ne comprendra donc pas de mécanisme de réchauffement, comme prévu au départ. La toile de Kevlar, d'autre part, sera doublée, à l'intérieur, d'une autre toile, à la manière d'un toit de demeure. Les ingénieurs estiment qu'avec cette protection contre la chaleur, il ne sera pas nécessaire d'installer de système de climatisation. Le système sera par contre plus lourd et il est nécessaire d'installer des câbles d'un plus grand diamètre et de modifier le système de levage.

La toile du stade a une durée de 15 années. Elle est enduite d'une couche de chlorure de polyvinyle (PVC) pour la protéger contre les rayons du soleil; ceux-ci endommageraient le Kevlar s'il n'était pas protégé.

La préparation des systèmes de la toile, pour l'hiver, devrait prendre trois jours. Une fois déployé l'hiver, il faudra

ajouter une jupe d'étanchéité composée d'un polyester translucide, également enduit de PVC, pour faire un lien avec «l'anneau technique du stade», cet arceau qui relie entre elles les pointes des arcs-boutants du grand vaisseau.

La construction de la tour devrait prendre deux ans. Elle sera parée des mêmes panneaux préfabriqués qui ornent déjà les étages inférieurs. Il s'agit d'une structure d'acier à double parois. Il sera nécessaire, pour que son poids n'écrase pas la base, de poser des câbles de précontrainte supplémentaires. On y amènera, sur cinq étages et demi, des «aires sportives»; onze autres étages seront réservés à des bureaux. Trois ultimes étages, au sommet, comprendront le belvédère (6 680 pieds carrés), ouvert sur trois faces; deux autres pourront être loués.

Un funiculaire circulera sur la surface dorsale de la tour, pour conduire les personnes au belvédère. Cette installation, prévue dans le premier concept Taillibert, coûtera \$3,5 millions. Deux ascenseurs conventionnels desserviront l'intérieur.

La toile ne pourra se rétracter entièrement dans la niche de la tour; son nouveau volume augmenté ne le permettra pas. Un lasso supplémentaire, destiné à guider les tissus, doit être installé.

Le funiculaire de Taillibert est remplacé par un autre plus efficace, trois fois plus rapide

Dans le but de maximiser les possibilités de rentabilité du belvédère construit au sommet du mât, à 622 pieds du sol, la société Socotec a dû jeter aux ordures le projet de funiculaire de l'architecte Roger Taillibert, pour le remplacer par un modèle plus rapide et plus efficace.

GUY PINARD

Voilà ce qui ressort d'un des deux rapports préparés à l'intention de la RIO par la société Maheu, Noisieux et compagnie, société spécialisée en gestion et systématisation.

Le funiculaire prévu par Taillibert avait une capacité de seulement 300 passagers à l'heure. Celui que prévoit l'entrepreneur aura une capacité de 960 passagers à l'heure, avec un trajet de deux minutes dans chaque direction. Il aura, de plus, beaucoup de souplesse puisqu'il sera formé de trains d'une à quatre cabines, selon les heures d'exploitation.

Heureusement pour la RIO, aucune pièce d'équipement n'avait été achetée pour le funiculaire, version Taillibert, selon M. Jean Deschamps, président de la régie. Le changement n'entraînera donc aucun gaspillage de fonds publics.

Mais l'objet premier de Maheu Noisieux dans ce rapport daté d'octobre 1984 consistait à établir le seuil de rentabilité du projet belvédère-funiculaire. Compte tenu de dépenses additionnelles d'exploitation de \$936 900 par année, et d'un revenu moyen établi à \$3,18 par visiteur, ce seuil de rentabilité a été fixé à 294 000 visiteurs.

Ce nombre de visiteurs ne représente que 38 p. cent de l'achalandage prévu de 780 000 visiteurs par année, d'où l'optimisme de la maison de conseillers. Et advenant que l'achalandage prévu de 780 000 visiteurs se réalise, le revenu net d'exploitation ajouterait \$1,55 million par année dans les coffres de la RIO.

Or, cette prévision n'est pas déraisonnable, si on en juge sur certaines données de la Tour du CN à Toronto, où la capacité est de 1 500 visiteurs à l'heure. Selon M. Jean-Guy Brodeur, du CN, la

Tour a affiché un surplus d'exploitation de \$2,68 millions en 1983, et de \$2,51 millions en 1984, avec un achalandage annuel se situant autour de 1,4 million de visiteurs.

En mai 1984, Maheu Noisieux avait aussi évalué l'augmentation de revenus générés par la pose d'un toit mobile. Là également, la société ne manque pas d'enthousiasme et elle estime

dans son rapport que la RIO pourra récolter \$2,4 millions additionnels en revenus nets par année.

Il faut toutefois réduire cette prévision de \$400 000, puisque le

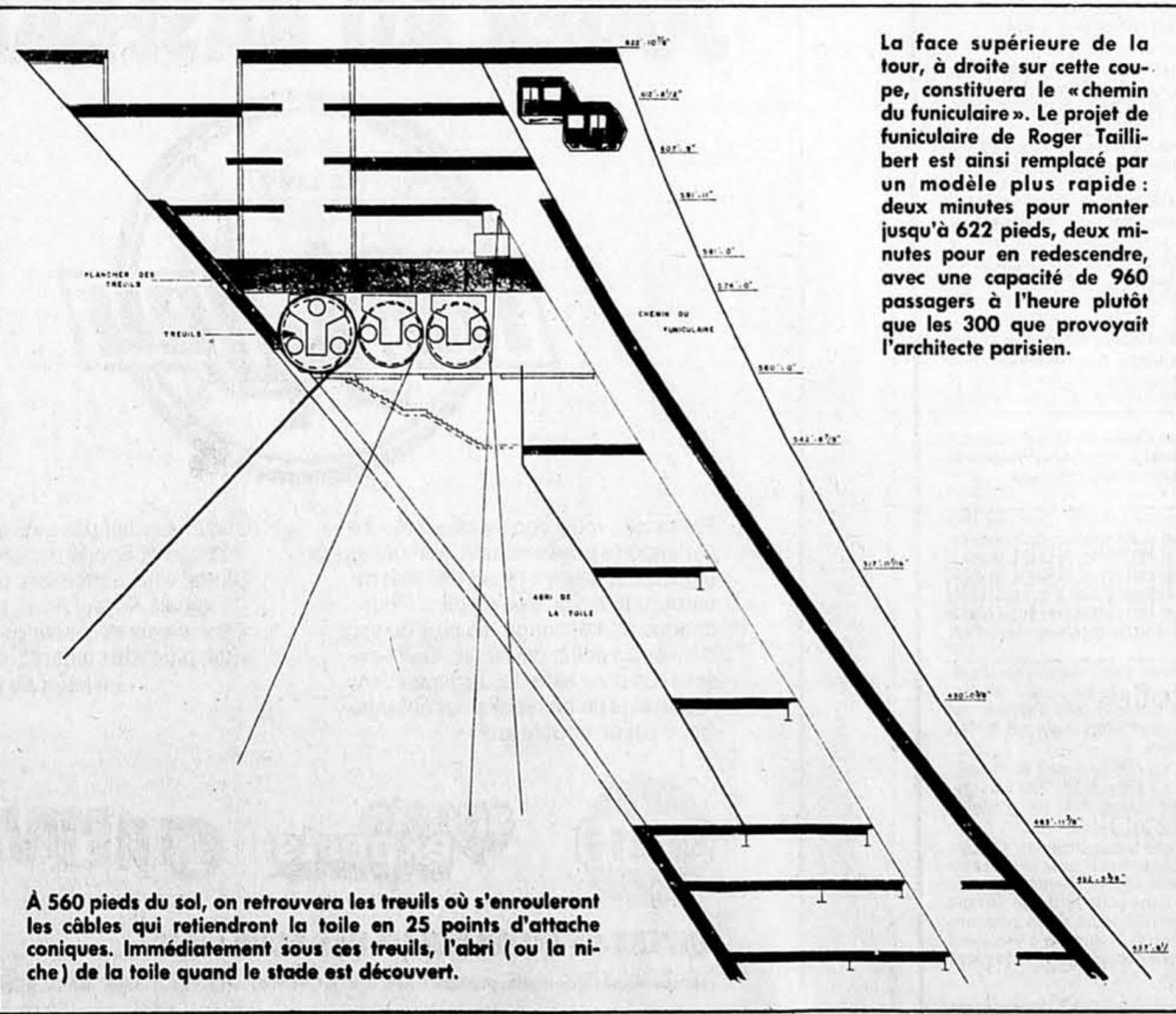
coût de l'entretien de la toiture mobile, établi à \$200 000 dans le rapport, coûtera \$600 000 à la RIO. En présumant que Maheu Noisieux n'a pas sous-évalué de la même manière tous les postes des frais additionnels d'exploitation, la RIO empocherait donc \$2 millions de plus par année.

Maheu Noisieux arrive à ce chiffre de la manière suivante. Elle évalue les revenus directs additionnels à \$2,93 millions, soit \$274 000 des Expos; \$44 000 du Concorde; \$386 000 provenant de quatre spectacles additionnels; \$484 000 provenant de quatre salons (total de 21 jours); \$310 000 provenant de trois événements dits «populaires» (13 jours); \$129 000 provenant de deux congrès majeurs; \$145 000 en publicité additionnelle; et \$1,16 million sous forme de revenus de location dans le mât.

Quant aux frais, on peut les partager de la façon suivante: \$115 500 pour les frais additionnels de chauffage, de ventilation et d'éclairage; et \$1 157 000 en frais additionnels d'exploitation, desquels il faut déduire \$346 600 en frais réduits d'exploitation (prolongement de la durée de vie de certains équipements, fin de l'enlèvement de la neige à l'intérieur, réduction des coûts d'entretien des équipements, etc.); soit un total de \$926 000 en dépenses additionnelles.

Si on soustrait ce total des revenus additionnels de \$2,93 millions, on obtient le revenu net additionnel de \$2 millions mentionné précédemment, et une augmentation de 128 à 161 du nombre de jours d'activité dans le stade.

Advenant que les prévisions de Maheu Noisieux se réalisent dans les deux cas, la RIO toucherait \$3,55 millions de revenus nets additionnels par année, et elle ferait ainsi un grand pas vers le seuil de rentabilité pour l'ensemble du Parc olympique et du Village olympique, puisque le déficit annuel de la RIO varie entre \$4,5 et \$6 millions depuis quelques années.



Francine Lalonde fera face à Bourassa dans Bertrand

Les Jeux sont faits: après plusieurs jours d'hésitation, Mme Francine Lalonde, ministre d'Etat à la condition féminine a décidé de se lancer dans la bagarre électorale et de faire face au chef libéral Robert Bourassa, dans Bertrand, lors d'élections complémentaires.

PIERRE VENNAT

Le Parti québécois n'ayant jamais remporté d'élections complémentaires depuis son arrivée au pouvoir en 1976, Mme Lalonde a déclaré qu'elle se sentirait fort «mal-à-l'aise» de demeurer au sein du cabinet Lévesque auquel elle a accédé au début de l'année et qu'en conséquence, elle démissionnerait de son poste. Elle a toutefois ajouté qu'elle serait candidate à nouveau lors des élections générales qui devraient suivre, que cela soit dans Bertrand ou ailleurs.

Quant à l'organisateur en chef du Parti libéral du Québec, Pierre Bibeau, il a confirmé à LA PRESSE hier que s'il y a des élections complémentaires, M. Bourassa sera candidat dans Bertrand. «La seule raison pour laquelle ce n'est pas officiel, c'est que M. Bourassa veut se garder la possibilité de se présenter ailleurs si jamais M. Lévesque déclenchait des élections générales au lieu d'élections complémentaires.

Dans le cas d'élections complémentaires, M. Bourassa sera candidat dans Bertrand.

C'est entourée du président et de trois autres membres de l'exécutif de l'association péquiste du comté que Mme Lalonde a fait l'annonce de sa décision hier. Il y a une semaine, jour pour jour, elle avait pourtant exposé à LA PRESSE, à Joliette, des motifs qui la faisaient hésiter à se présenter, notamment le fait qu'en se lançant en politique partisane lors d'une élection complémentaire, elle n'aurait pas le temps de s'occuper du dossier de la condition féminine pour lequel elle s'est lancée en politique.

Une semaine plus tard, ces craintes demeurent toujours mais Mme Lalonde croit tout de même qu'en se lançant dans la bagarre électorale, elle prend le «meilleur moyen» dans les circonstances pour faire avancer ses idées et de donner suite à ses engagements.

Réalisant qu'affronter Robert Bourassa ne sera pas facile, Mme Lalonde préférerait une élection thématique, dans laquelle elle relancerait le débat social et où on discuterait de la meilleure façon d'affronter les années qui viennent. Elle avoue que l'inquiétude est grande dans plusieurs couches de la société et affirme, nette allusion au projet d'Énergie du nord du chef libé-



Francine Lalonde

photo Jean Goupil, LA PRESSE

ral, qu'il faut davantage que des méga-projets pour donner de l'emploi aux gens.

Elle voudrait également se préoccuper du dossier Pétrumont, qu'elle veut aider selon les possibilités gouvernementales, œuvrer pour une égalité «de fait» pour les femmes, etc.

De son prédécesseur Denis Lazure, qui a démissionné de son poste de ministre pour suivre les orthodoxes, elle pense beaucoup de bien et désire le rencontrer très bientôt. Quant au député fédéral Marcel Danis, elle semble l'ignorer pour l'instant, sans bien sûr l'attaquer.

Mme Lalonde a soutenu qu'il est très clair que la décision de se présenter dans Bertrand est

«la mienne et non celle du cabinet du premier ministre».

Des adversaires

Pour le moment, elle devra se faire élire lors de l'assemblée d'investiture péquiste, son choix ne faisant pas l'unanimité. En effet, M. Eric Meunier, présent à la conférence de presse de la ministre, manifestait toujours l'intention de se présenter, et jusqu'ici M. Bertrand St-Arnaud et possiblement Mme Nicole Therrien pourraient aussi sur les rangs.

Hier, toutefois, lors du déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, le premier ministre Lévesque a clairement indiqué sa préférence en présentant Mme Lalonde comme la candidate dans Bertrand.

QUÉBEC

Les élections complémentaires le 3 juin

Le chef du gouvernement québécois annoncera probablement demain, à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, que des élections complémentaires auront lieu le 3 juin dans les circonscriptions de l'Assomption, Bourget, Bertrand et Trois-Rivières. La décision est arrêtée, a appris LA PRESSE, mais le décret de convocation doit être adopté par le cabinet.

Les députés élus ne pourront donc siéger que deux semaines — au maximum — avant l'ajournement de l'été puisque, en raison notamment des délais de recomptage, ils ne feront certes pas leur entrée à l'Assemblée nationale avant le 10 juin.

Mais les sondages étant ce qu'ils sont, c'est-à-dire très mauvais pour le gouvernement, il apparaît maintenant possible qu'ils siègent aussi à l'automne et que les élections générales n'aient lieu qu'en 86. Avec le ralliement de Jérôme Proulx, le PQ pourrait en effet conserver une mince majorité en Chambre même s'il perdait les quatre complémentaires.

Lévesque dans l'erreur

Le chef du Parti québécois se trompe lourdement lorsqu'il affirme que les conservateurs ontariens, au pouvoir depuis plus de 40 ans, n'ont remporté que l'automne dernier leur première élection complémentaire.

Une compilation faite par LA PRESSE pour les seules années 55 à 83 indique au contraire que le parti des Leslie Frost, John Roberts et William Davis a remporté la majorité des élec-

tions complémentaires tenues pendant ces 29 années. Le PC a en effet gagné 17 fois, le Parti libéral 8 fois et le NPD à 7 reprises.

S'il est vrai que leur score fut plutôt faible entre 65 et 83, alors qu'ils ont perdu 11 des 14 élections, les conservateurs avaient gagné 12 complémentaires d'affilée entre 55 et 60. Entre 60 et 65, ils en ont remporté deux sur six.

Le Premier ministre a fait part de sa troupille à ses troupes le 13 avril dernier, lors de l'assemblée célébrant le quatrième anniversaire de la victoire de 81. Il voulait ainsi fouetter leur ardeur et les convaincre que la prochaine fois pourrait très bien être la bonne.

M. Lévesque avait transmis la même information aux membres de son caucus il y a plusieurs semaines et ses adjoints se faisaient un plaisir de confier la bonne nouvelle aux journalistes.

À son bureau, hier, on reconnaissait que l'information était fautive et on nous assurait que M. Lévesque ne l'avait plus utilisée depuis qu'il avait été mis au courant de son erreur.

On expliquait que c'est le nouveau premier ministre de l'Ontario, Frank Miller, qui a transmis le tuyau au chef du PQ lors de la conférence de Regina. M. Miller s'est-il trompé ou les deux hommes se sont-ils mal compris, personne ne le sait. Mais il reste que M. Lévesque a cru son homologue sur parole d'autant plus facilement que la nouvelle était bonne.

LOUIS FALARDEAU



Jacques Bouchard

Lalonde n'avait pas le choix

Francine Lalonde, ministre déléguée à la Condition féminine, n'avait pas le choix. Elle devait être candidate aux élections partielles, prévues pour le début de juin, dans le but d'obtenir une justification pour le mandat qui lui a été confié par le premier ministre René Lévesque. Elle a eu la «sagesse» de choisir le comté de Bertrand, sur la Rive-Sud de Montréal.

Si ces élections complémentaires ont bien lieu, elle affrontera le chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa. Et advenant une défaite de Mme Lalonde, elle sera moins humiliante pour elle que d'avoir subi un échec contre un obscur président d'une quelconque Chambre de commerce.

Advenant un revers, Mme Lalonde devra normalement remettre sa démission du conseil des ministres. Mais elle pourra toujours se consoler, en posant ce geste, en pensant qu'elle a affronté un chef de parti fort populaire dans l'opinion publique par les temps qui courent.

Un acte courageux de sa part? Non. Car notre tradition parlementaire veut qu'un ministre non élu et nommé au cabinet doive se présenter à la première occasion, pour obtenir un mandat de la population. Un ministre se doit en effet de répondre de ses actes et de l'administration de son ministère devant le Parlement, et non en conférence de presse. Mme Lalonde avait l'embarras de la circonscription pour tenter d'obtenir un mandat puisque quatre comtés sont vacants à l'Assemblée depuis la crise de conscience qui a ébranlé le Parti québécois, à la fin de 1984 et au début de cette année.

Une obligation

Mais ce n'est sûrement pas de gaieté de cœur que l'ex-syndicaliste a décidé de se prêter au jeu de la démocratie. Le dossier des élections partielles est en effet loin d'être reluisant pour le PQ qui en a perdus 22 depuis sa prise du pouvoir, en 1976.

Le geste posé par Mme Lalonde, hier, a été interprété par le Parti libéral comme un aveu que le Parti québécois concédait la victoire dans les trois autres circonscriptions: Bourget, l'Assomption et Trois-Rivières.

L'organisateur en chef du PLQ, Pierre Bibeau, a déclaré à ce sujet qu'en décidant d'envoyer Mme Lalonde «à l'abattoir» contre M. Bourassa, le PQ confirmait les sondages qui indiquent que son parti remporterait assez facilement ces quatre élections.

«Si le Parti québécois avait eu la moindre chance de faire élire un candidat dans un comté, il est manifeste qu'on aurait réservé cette circonscription à Mme Lalonde. En la sacrifiant ainsi, le PQ veut s'assurer que la défaite sera la plus honorable possible. Mais c'est très mesquin de leur part et ça démontre l'état d'esprit qui doit régner au sein de cette formation politique», a précisé M. Bibeau.

Comme bien d'autres, il maintient que si Mme Lalonde subit la défaite, elle devra démissionner du cabinet. Comme elle s'est d'ailleurs engagée à le faire afin de respecter la tradition politique.

Le dernier exemple de cette tradition se retrouve au plan fédéral. Pierre Juneau, nommé ministre des Communautés dans le gouvernement Trudeau, avait été défait par le candidat conservateur, Jacques Lavoie, dans Hochelaga-Maisonneuve. À la suite de cet insuccès, il avait renoncé à ses fonctions sans demander son reste.

Lorsque Mme Lalonde a accepté, peu avant Noël, l'invitation de M. Lévesque de faire partie d'un cabinet de fin de mandat, elle était loin de se douter qu'elle devrait se présenter à une élection complémentaire.

Jusqu'au week-end dernier, ses déclarations et celles de M. Lévesque portaient à croire qu'elle ne serait pas candidate. Elle avait indiqué au premier ministre, en acceptant de devenir ministre, qu'elle ne voulait pas se présenter dans une élection complémentaire.

Déjà mal en point dans les sondages d'opinion, M. Lévesque et sa collègue ne pouvaient pas déceimment se dérober et risquer de se faire accuser de bafouer nos coutumes parlementaires.

Pas très connue

Le Parti québécois reconnaît que Mme Lalonde n'est pas très bien connue dans le comté de Bertrand. Le président de l'association locale, André Venne, confiait à LA PRESSE, la semaine dernière, que Mme Lalonde n'avait fait qu'une brève apparition dans le comté depuis que les rumeurs circulaient quant à la possibilité de sa candidature. Elle avait participé, en compagnie du premier ministre, au lancement de la campagne de financement dans l'ancien comté de Denis Lazure.

À ce moment, l'assemblée pour le choix d'un candidat était prévue pour le 6 mai. Deux candidats étaient sur les rangs: un étudiant de 20 ans, Eric Meunier, et Mme Nicole Asselin-Terrien, une citoyenne de Sainte-Julie depuis quelques mois mais qui s'était bien impliquée dans les activités du parti.

Mme Lalonde avait dit, en février, qu'elle ne serait pas candidate dans Bertrand si le chef du PLQ s'y présentait. Une déclaration embarrassante que les libéraux ne manqueraient pas d'exploiter.

M. Bourassa, pour sa part, jouit d'une bonne longueur d'avance. Il est assuré d'avoir l'appui d'une bonne partie de la machine conservatrice fédérale, celle du député Marcel Danis (Verchères). Ce qui sera un atout important dans cette lutte qui promet des rebondissement intéressants. Les électeurs de la province seront encore plus en mesure de voir si M. Bourassa a vraiment changé et s'il a la fougue nécessaire pour affronter M. Lévesque lors des prochaines élections générales.

ÉPARGNEZ SUR LE CARBURANT ET AIDEZ LES ENFANTS À JOUER AU BASEBALL.



Présentez votre bon de rabais *Au jeu!* à n'importe quelle station Gulf participante et épargnez 1\$ sur un plein de carburant de 25 litres ou plus. Pour chaque bon échangé, en plus de vous donner un dollar de rabais, Gulf versera 10¢ pour aider les organisations régionales de baseball pour enfants. Ça, c'est un double jeu!

Avec tout achat dans les magasins Provigo et Sports Experts participants, vous obtiendrez un bon de rabais *Au jeu!* Ainsi, plus vous épargnez sur le carburant chez Gulf, plus vous aiderez les jeunes à jouer au baseball!



QU'EST-CE QU'ON FERAIT PAS POUR VOUS?...

Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée.

Le Brésil après Tancredo Neves

Le décès de Tancredo Neves, président du Brésil, ne constitue pas une grande surprise. Élu en janvier, il devait prendre ses fonctions au milieu de mars quand il a été frappé par une maladie qui devait l'emporter dimanche.

L'étonnant est qu'il ait survécu cinq semaines aux attaques de la maladie et au choc de sept opérations successives. Son état empirant continuellement, l'issue finale ne faisait pas de doute depuis une dizaine de jours. Si bien qu'on avait déjà commencé à imaginer ce que deviendrait le Brésil sans Tancredo Neves. Les perspectives sont pour le moins incertaines.

Il faut se rappeler tout d'abord qu'il s'agit d'un pays de 130 millions d'habitants. Sa dette extérieure est de l'ordre de \$100 milliards. Le taux d'inflation dépasse largement 200%.

L'élection de Tancredo Neves le 15 janvier dernier constituait non seulement un événement mais une promesse pour l'avenir. C'est cette promesse qui se trouve brutalement annulée.

Il faut se rappeler que le Brésil a connu 20 ans de régime militaire. Le dernier maître, dans la lignée des généraux, le général Figueiredo, avait promis un retour au gouvernement civil pour 1985. C'est ainsi que Tancredo Neves, manoeuvrier intègre, extrêmement populaire, a pu être élu président.

Il n'a pas été élu au suffrage universel direct mais par un collège de 686 grands électeurs. La légitimité du nouveau président était donc, au départ, provisoire, puisque la tâche première du nouveau gouvernement allait être la convocation d'une Constituante. La réforme des partis et la proclamation d'une nouvelle loi électorale devaient s'ensuivre. En avril de l'an dernier, les villes de Sao Paulo et Rio ont été le théâtre de manifestations impressionnantes: un million de personnes défilaient dans les rues pour réclamer des élections au suffrage universel direct.

Dans un grand nombre d'autres domaines, l'élection de Neves ne pouvait tout transformer comme par miracle. D'autant moins que l'élu se voyait contraint de procéder avec prudence dans la voie des réformes. Dans le domaine militaire et dans le champ de l'économie notamment, deux secteurs d'une importance capitale, le nouveau président envisageait de se «hâter» avec lenteur.

Autrement dit, même si Tancredo Neves avait pu assumer pleinement ses fonctions le 15 mars, comme le prévoyait le programme, il n'est pas sûr qu'il aurait trouvé en lui-même et dans son entourage les moyens d'imprimer un style nouveau à la société brésilienne. La fonction publique au Brésil échappe, dans certains de ses organes, au contrôle de l'État. Elle a le pouvoir de neutraliser des initiatives gouvernementales. En outre, le Brésil est une république fédérale comprenant 23 États.

Terrassé, Neves n'a pu prêter serment le 15 mars. Entre son élection (le 15 janvier) et sa mort (le 21 avril), il s'est donc écoulé quatorze semaines d'un intérim qui a peut-être annulé toutes les promesses de l'année nouvelle.

Conformément à la constitution, c'est le vice-président, Jose Sarney, qui a prêté serment le 15 mars, à la place de Neves. Sarney ne jouit pas de la confiance et de la popularité dont bénéficiait le défunt. En outre, son passé n'est pas clair.

L'année 1985 n'en marque pas moins la fin du régime militaire pour le Brésil. Reste à savoir maintenant si «Tancredo» est remplaçable.

Guy CORMIER

Droit de grève, mais sans écarts

Le gouvernement du Québec veut limiter les grèves dans la fonction publique. De leur côté, les employés de la fonction publique veulent maintenir leur droit de négocier. La solution est, en apparence, simple: il faut trouver un régime de négociation qui exclut le recours à la grève par son bon fonctionnement.

La chose n'est toutefois pas aussi simple. L'avant-projet de loi proposé par M. Michel Clair, président du conseil du Trésor, voulait éliminer le droit de grève pour les questions salariales. Les clauses salariales auraient été revues automatiquement chaque année sur la base d'une comparaison impartiale avec les salaires dans le secteur public. Cette solution a été rejetée par les syndicats.

Du point de vue pratique, elle n'avait pas de chances de réussir si elle n'était pas perçue comme un progrès par les syndicats. En effet, le maintien partiel du droit de grève, ou son interdiction partielle, n'a pas beaucoup de sens: comment discerner le véritable motif d'une grève quand le syndicat et la direction d'un hôpital ou une commission scolaire ne s'entendent pas sur plusieurs points dont les uns sont salariaux et les autres pas?

Pourtant, le climat devient plus conciliant comme le montre un sondage publié par le gouvernement. En effet, les employés du secteur public reconnaissent la nécessité de modifier le régime des négociations tout en étant contre l'avant-projet du gouvernement. L'avant-projet aurait toutefois un appui massif s'il garantissait des augmentations salariales comparables avec le secteur privé et un emploi à tous les employés permanents.

Le gouvernement peut difficilement accepter un tel automatisme. Il accorderait ainsi à ses propres employés des avantages nettement supérieurs à ceux du secteur privé. En effet, aucun employé du secteur privé ne peut aspirer à une telle sécurité de l'emploi. Il sera toujours à la merci d'un licenciement si la conjoncture est défavorable. Même l'employé le plus choyé du secteur privé ne pourra pas garder son emploi si l'entreprise périclité.

Le gouvernement doit aussi refuser de telles demandes parce qu'elles lui enlèveraient une grande partie de son pouvoir dans la détermination de ses dépenses. S'il n'a pas la possibilité de réduire son personnel et qu'il est lié par une formule aux augmentations de salaires négociées dans le secteur privé, une grande partie de son budget est fixé sans qu'il ait la possibilité d'intervenir.

Les employés de la fonction publique se rapprochent de la solution proposée par le gouvernement, lequel a fait une concession au sujet du droit de grève pour des questions de rémunération pour la première année d'un contrat de trois ans. Il est donc fort possible que la version finale de l'avant-projet de M. Clair puisse obtenir l'assentiment des employés de l'État.

La valeur d'un tel accord ne dépendra cependant que du sérieux avec lequel il est pris par les deux parties. Le gouvernement a souvent manqué d'énergie et de détermination quand il était confronté par une grève sauvage ou à caractère antisocial. Les chances de réussite d'un nouveau régime de négociation dépendent avant tout de la souplesse qu'adoptera le gouvernement à l'intérieur de ses limites, et de son intransigence à l'endroit de ceux qui ne respectent pas ces limites.

Frédéric WAGNIÈRE

UN NAZI CHEZ LES WINDSOR



(Droits réservés)



Marcel Adam

M. Mulroney a tort de ne pas respecter la tradition

À moins qu'il ne se ravise, le premier ministre Brian Mulroney commettra cette semaine un sérieux impair politique en brisant une tradition scrupuleusement observée par ses prédécesseurs au cours des deux ou trois dernières décennies.

Sans doute désireux de renvoyer l'ascenseur au parti frère d'Ontario, pour services rendus lors de la campagne électorale fédérale, M. Mulroney s'impliquera jeudi dans les législatures ontariennes. Une dépêche d'Ottawa nous apprend en effet, vendredi dernier, que le premier ministre canadien partagerait la vedette avec le premier ministre ontarien sortant, M. Frank Miller, lors d'un meeting partisan télédiffusé dans toute la province.

Cet accroc à la tradition a été critiqué par l'opposition libérale, mais aussi par des membres de son caucus qui sont d'avis que M. Mulroney devrait respecter la différence qui existe entre son rôle de chef national du Parti conservateur et celui de premier ministre du pays. Même le *columnist* Dalton Camp, qui ne cache pas son parti pris pour le nouveau gouvernement, regrette cette décision qui créera un dangereux précédent, du fait que M. Mulroney est le premier ministre

de tous les Canadiens, non seulement des conservateurs.

Pendant longtemps cette pratique a été perçue comme normale. C'était l'époque où les intérêts partisans étaient facilement confondus avec l'intérêt public.

Il est intéressant de souligner que le devoir de réserve que s'imposent aujourd'hui les premiers ministres fédéraux à l'égard des luttes politiques provinciales, a débuté avec l'émergence des rapports de force entre les deux niveaux de gouvernement, après la dernière grande guerre, lesquels ont déclenché ou exacerbé les forces centrifuges qui menacent de plus en plus la cohésion de la fédération.

À la faveur de la prospérité de l'après-guerre et de certains autres facteurs socio-politiques, les gouvernements provinciaux ont commencé à assumer de plus en plus leurs pouvoirs constitutionnels. Plusieurs d'entre eux sont devenus aujourd'hui des concurrents du gouvernement fédéral dans tous les domaines où chaque ordre de gouvernement se croit justifié et plus apte que l'autre à bien servir ses ressortissants. Ce phénomène a donné naissance à un réseau serré de relations fédérales-provinciales, et notamment à l'institutionnalisation des conférences des premiers ministres.

C'est ce contexte nouveau qui a fait mesurer aux premiers ministres fédéraux des dernières décennies les risques de s'impliquer personnellement dans les luttes électorales provinciales. Parce que cette prudence n'a pas été suivie au niveau provincial, je crois que cette partisanerie déréglée a sensiblement contribué à détériorer les rapports avec Ottawa.

Dans la fédération américaine, les interventions électorales d'un ordre de gouvernement dans l'autre n'ont pas les mêmes conséquences qu'ici. D'abord, parce qu'elle est très centralisée et que les régionalismes ne menacent pas l'unité du pays; ensuite, les États américains étant adéquatement représentés, par le Sénat, dans le processus politique fédéral, les guérillas partisans entre le président et les gouverneurs ne compromettent pas l'unité du pays.

Il en va autrement au Canada. D'abord les ambitions des provinces portent ombrage au gouvernement fédéral. Ensuite l'inadéquation des institutions fédérales a conduit à privilégier les relations entre les premiers ministres des deux ordres de gouvernement, afin de

suppléer à l'incapacité du Sénat d'agir au niveau fédéral en tant que chien de garde des intérêts régionaux ou provinciaux.

C'est pourquoi il est si important, aujourd'hui, pour les premiers ministres de se mêler de leurs seules affaires partisans. C'est particulièrement important pour le premier ministre fédéral. Comme gardien de la cohésion nationale et représentant d'un pouvoir qui suscite méfiance et envie dans beaucoup de régions, il est essentiel que le premier ministre ne pose aucun geste partisan susceptible de rendre suspectes ses attitudes à l'égard de ses homologues provinciaux.

Je ne crois pas que ce soit un bienfait qu'aux niveaux fédéral et provincial ce soient les mêmes grandes familles politiques qui se disputent le pouvoir. Ce facteur n'est pas de nature à atténuer les tensions entre Ottawa et les provinces mais plutôt à les aggraver.

Mais il s'agit d'une réalité historique contre laquelle on ne peut rien. Il est possible cependant d'en atténuer les inconvénients si les premiers ministres fédéraux et provinciaux se comportent, à l'égard des affaires politiques des uns et des autres, comme ils agissent à l'endroit des affaires intérieures des pays amis.

REVUE DE PRESSE

Un défi à relever

La presse parisienne a accordé une large place au projet «Euréka», une initiative franco-allemande visant à créer un front commun de la recherche et de la technologie européennes les plus avancées pour faire face au défi américano-japonais.

Pour *Le Matin*, «l'Europe est riche en potentiel, en chercheurs, en imagination créatrice. Elle possède, malheureusement, un handicap important: la diversité de ses cultures, laquelle se traduit trop souvent par des rivalités entre nations, auxquelles s'ajoutent celles des firmes industrielles concurrentes. On l'a vu avec l'impossibilité de créer une véritable industrie européenne de l'électronique et de l'informatique. Le pari que repré-

sente le projet Euréka devra donc renverser les nationalismes et les intérêts particuliers. Il ne réussira que si une volonté politique commune décide de faire de l'Europe le continent de la science et des techniques nouvelles qu'elle peut devenir si elle le veut. Il semble que l'Allemagne soit décidée à soutenir la France dans ce défi dont dépend en grande partie notre avenir».

Le journal *Les Échos* estime que «pour l'instant, Euréka est simplement la formulation d'une volonté. Il reste maintenant au gouvernement français à faire passer l'idée. La France veut en tout cas mettre les entreprises européennes en position de rivaliser avec leurs concurrentes, quitte ensuite à donner une réponse à Caspar Weinberger».

Pour *Le Quotidien de Paris*, «l'appellation civile du projet Euréka masque une réalité nettement plus militaire. En suggérant aux

Européens une coopération ordonnée en matière de recherche et de fabrication d'instruments d'optique électronique, de méga-ordinateurs, de lasers et de micro-électronique, la France démarque, sur le papier, le programme américain IDS qui sous-tend la stratégie de «guerre des étoiles». Ce faisant, le gouvernement français tient compte d'une difficulté et va au-devant d'une autre difficulté. Premier écueil, l'impossibilité politique d'avancer, même dans les termes, dans la voie d'une communauté européenne de défense. On sait que les velléités des gouvernements successifs en la matière, depuis 1974, ont rencontré l'hostilité de diverses majorités parlementaires. La difficulté prévisible est du même ordre que celle qu'avaient rencontrée, après le sommet de Versailles, les initiatives françaises sur les projets technologiques. Faute d'une communauté véritable de marché, il n'y a pas de dynamique industrielle, et faute d'un objectif politique clair et ambitieux, il est malaisé de convaincre les plus réticents des Européens».

Un crime

Le Matin écrit à propos du Liban: «Ces déchirements successifs, cette frénésie meurtrière qui font se dresser des Libanais contre d'autres Libanais, des chrétiens contre d'autres chrétiens, des musulmans contre d'autres musulmans, des Palestiniens contre d'autres Palestiniens constituent pour la grande majorité des Libanais eux-mêmes un crime. Et comme toujours en pareil cas, il convient de s'interroger: à qui profite le crime? La réponse est claire: à ceux qui veulent la fin du Liban, ou en tout cas d'un Liban souverain. (...) Ceux-là sont nombreux: Syriens, Iraniens, Israéliens, Palestiniens de toutes obédiences, pour des raisons diverses, par miliciens interposés, continuent à miner, encore et toujours, l'État libanais. Le pays est aujourd'hui livré à la paranoïa de bandes rivales: Meurtrires, enlèvements, affrontements, paralysie d'une armée nationale, c'est tout l'État libanais qui est aujourd'hui bafoué.»

Agence France-Presse

INTERVENTION DU PRÉSIDENT RICHARD GUAY La fusillade de l'Assemblée nationale a failli être diffusée à Radio-Canada

■ QUEBEC (PC) — Les téléspectateurs de la télévision de Radio-Canada sont venus à un cheveu, vendredi soir, de visionner la cassette vidéo enregistrée lors de la fusillade survenue le 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale.

Cour d'appel a finalement interdit au journaliste John Grant, du réseau anglais de Radio-Canada, de présenter la cassette à ses auditeurs tant qu'un banc de trois juges de la Cour d'appel n'aura pas statué sur l'affaire.

Cette cassette avait été prise, le 8 mai 1984, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale où un tireur solitaire avait causé la mort de trois personnes en plus d'en blesser une dizaine d'autres. Le caporal Denis Lortie a été reconnu coupable de meurtre prémédité relativement à cette affaire.

M. Grant s'est donc rendu au greffe du tribunal pour faire la copie de la cassette lorsque le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, est intervenu personnellement.

M. Guay s'est rendu au Palais de Justice de Québec et a sommé le journaliste de lui rendre la cassette. Devant le refus de ce dernier, le président de l'Assemblée a

reclamé une injonction interdisant la diffusion de la cassette.

Le juge Louis Lebel a accédé à la demande, interdisant à Radio-Canada de reproduire le document en ondes mais autorisant par ailleurs le journaliste à garder la copie du document.

Entre temps, un tribunal spécial formé de trois juges de la Cour d'appel aura à se prononcer dans quelques jours sur le fond de l'affaire et sur la possibilité pour le réseau de télévision de diffuser la cassette.

Si les protagonistes s'entendent sur le déroulement des faits, il n'en est pas de même quant à leur interprétation.

Pour le journaliste Grant, la cassette est un document public puisqu'elle a été présentée en preuve devant un tribunal.

L'aspect de la cassette qui intéresse le journaliste, c'est la façon dont elle démontre l'héroïsme du sergent d'armes de l'Assemblée, le major René Jalbert.

M. Grant s'étonne que le président de l'Assemblée en personne ait cru bon intervenir au Palais de Justice pour contraindre une permission donnée par un juge.

Quant au président Guay, il estime que la cassette tournée le 8 mai 1984 appartient toujours à l'Assemblée nationale. Cette dernière a collaboré avec la Justice en fournissant le document pour le procès mais la Cour n'est que le dépositaire du document qui demeure propriété de l'Assemblée, croit M. Guay.

M. Guay affirme également que le point de vue de l'Assemblée n'a pas été entendu avant que le juge Turgeon n'émette l'autorisation de faire un double de la cassette.

La diffusion de la cassette n'est pas « d'intérêt public », d'après M. Guay. De son côté, le ministère de la Justice entend faire valoir que toute diffusion prématurée de la cassette pourrait nuire au processus d'appel logé par les avocats du caporal Lortie à l'encontre de la condamnation prononcée contre lui.

MANITOBA Les gais veulent être protégés par la Charte

■ WINNIPEG (PC) — Lesbienne qui ne cache pas son orientation sexuelle, infirmière et prédicatrice à temps partiel, Bev Baptiste a indiqué, hier, que les maris homosexuels ou les femmes lesbiennes ayant un conjoint à l'hôpital ne pouvaient recourir à aucun droit légal pour exiger qu'on les informe de l'état de santé de leur conjoint ou de leur conjointe et qu'on ne cherchait pas à obtenir leur consentement avant de soumettre celui-là ou celle-là à un traitement.

Bev Baptiste participait à une conférence de presse pour la défense des droits des gais au Manitoba. Les principaux mouvements gais de la province manifestent ouvertement ces temps-ci, afin d'inciter le gouvernement à inclure les droits des personnes homosexuelles dans la Charte provinciale des droits de la personne.

A date, de tels droits se retrouvent uniquement dans la charte des droits du Québec. Au Manitoba, le ministre de la Justice, M. Roland Penner, a fait savoir que cette question était loin d'être prioritaire dans la province.

Schroeder passe le week-end à la pêche

■ LOUISVILLE, Kent. (AFP) — M. William Schroeder, le deuxième homme à avoir reçu un cœur artificiel, a passé son week-end à la pêche, a déclaré, hier, un porte-parole de l'hôpital Audubon de Louisville, dans le Kentucky où M. Schroeder a été opéré.

M. Schroeder, 53 ans, qui a quitté cet établissement le 6 avril dernier pour habiter un appartement spécialement aménagé, se trouve en bonne forme, a ajouté le porte-parole.

Ce dernier a précisé que M. Schroeder était allé pêcher avec plusieurs membres de sa famille, dans un petit lac privé, près de Louisville.

Hy's est heureux d'annoncer la réouverture de Ruby Foo's!

Un haut lieu de la gastronomie montréalaise, renommé pour l'excellence de sa cuisine et de son service, vient enfin de rouvrir ses portes. Comme avant... avec en plus la "touche" experte de Hy's.

Re-venez chez Ruby Foo's que ce soit pour un déjeuner, un dîner ou un banquet.

La fête continue!

Merci à vous tous du Grand Montréal

Vous avez eu confiance en notre étoile alors que Chrysler traversait une période difficile. Et pour vous remercier de la confiance que vous nous avez toujours témoignée, nous, les concessionnaires Chrysler, vous disons un gros merci en vous offrant la plus grande vente de notre histoire.

SPÉCIAL "GRAND MERCI"

DODGE OMNI/PLYMOUTH HORIZON 1985

À PARTIR DE **7397\$**
MOINS **400\$**

6997\$

(taxes, transport, préparation en sus)

COMPRENANT: • Traction avant • Moteur 4 cyl., 1,6 litre • Manuelle 4 vitesses • Alternateur 65A • Batterie 335A sans entretien • Servofreins autorégulables avec disque à l'avant, tambour à l'arrière • Emploi étendu d'acier galvanisé • Apprêt antiécaillures au bas de la carrosserie • Doublures en plastique d'ailes avant • Dégivreur de lunette arrière, électrique • Témoins de changement de vitesse économique • Glaces teintées • Phares à iode • Déverrouillage de capot, intérieur • Rétroviseur extérieur gauche télé réglable • Miroir sur pare-soleil du passager • Radio AM à affichage numérique • Sièges-baquets en tissu et vinyle, dossier bas à double inclinaison • Tablette repliable à l'arrière • Direction à crémaillère • Essuie-glace à balayage intermittent à cadence variable • Garantie 5 ans/80 000 km

DODGE OMNI ET CHARGER / PLYMOUTH HORIZON ET TURISMO 1985

RABAIS 400\$ Sur tous les modèles

RABAIS 400\$ Sur tous les modèles à transmission manuelle

RABAIS 554\$ Sur tous les modèles à transmission automatique

RABAIS 1122\$ Sur nos modèles LE ou SE munis du groupe d'options spécifiées comprenant l'air climatisé. Achat ou commande avant le 30 avril 1985.

DODGE ARIES / PLYMOUTH RELIANT 1985

RABAIS 679\$ À l'achat de l'ensemble-options ATM comprenant la transmission manuelle et le moteur 2.2

RABAIS 954\$ À l'achat de l'ensemble-options ATA comprenant la transmission automatique

RAMCHARGER 1985

RABAIS DE 400\$ Sur tous les modèles et jusqu'à **1485\$** avec l'ensemble-options Prospector III

LASER / DAYTONA 1985

RABAIS 500\$ Sur les Laser, Laser XE et Daytona Turbo

DODGE 600 PLYMOUTH CARAVELLE / 1985

RABAIS 1138\$ Sur les 600 et Caravelle à traction avant, 4 portes, munies de l'ensemble-options comprenant l'air climatisé. Achat ou commande avant le 30 avril 1985.

PICKUPS LÉGERS DODGE 1985

RABAIS DE 400\$ Sur tous les modèles et jusqu'à **1781\$** avec l'ensemble-options Prospector III

Un seul rabais par achat. Pour profiter de ces rabais, vous devez acheter ou commander avant le 30 avril 1985. Détails chez le concessionnaire.

Chez Chrysler, notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!

Chrysler garantit le moteur, le rouage d'entraînement et la carrosserie extérieure contre les perforations dues à la rouille, de chaque voiture et camion qu'elle fabrique pour **5 ans/80 000 km**. Cette garantie ne s'applique pas aux voitures ou camions importés, de parcs ou de location. Possibilité de 100 \$ déductible. Votre concessionnaire a tous les détails. Les éléments de comparaison avec la garantie des compétiteurs sont conformes à l'information disponible au moment d'aller sous presse.

CHRYSLER

- L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL**
- Pointe-Claire Plymouth Chrysler 335, boul. Brunswick Pointe-Claire 694-8333
 - Rond-Point Dodge & Chrysler 5055, boul. Cousineau St-Hubert 656-4110
 - Automobiles Plymouth Chrysler de Laval 1058, boul. des Laurentides Laval 668-8080
 - Automobiles Forgues 15949, rue Sherbrooke est Montréal 642-7411
 - Lucerne Automobiles (Candiac) Ltée 185, boul. de l'Industrie Candiac 659-5474
 - Automobiles Plymouth Chrysler Laurentien 2525, boul. Laurentien St-Laurent 335-0500
 - Automobile Jarry 2090, boul. St-Joseph Lachine 637-2345
 - Longue Pointe Chrysler Plymouth 7150, boul. Langelier Montréal 256-5092
 - Longueuil Dodge Chrysler 770, rue St-Charles ouest Longueuil 674-1571
 - Landry Automobile 103, boul. Labelle Laval 625-0733
 - Champlain Dodge Chrysler 3350, rue Wellington Verdun 761-4801
 - Boulevard Dodge Chrysler 330, boul. Crémazie Montréal 389-7871
 - Touchette Automobile 2175, av. Papineau Montréal 526-6691
 - Dollard Newman Plymouth Chrysler 8550, boul. Newman LaSalle 363-5000
 - Lasalle Automobile 7635, boul. LaSalle LaSalle 366-7818
 - Desmeules Dodge Chrysler 1400, boul. Labelle Laval 682-1700
 - Babin Automobile 10660, rue Lajeunesse Montréal 389-8271

RUBY FOOS

Reservez dès maintenant: **737-3377**

La nouvelle

Dodge Lancer

Quand on a le coup de fougue, on s'attaque à tout ce qui bouge.

Même les meilleures.



La Dodge Lancer. Un nouveau standard dans le design et la technologie automobile. Elle s'attaque aux plus grandes routières de ce monde et les surpasse au niveau du confort, de l'élégance et des performances.

La Dodge Lancer. Elle tire sa fougue d'un moteur 2,2 litres à injection électronique, de sa traction avant éprouvée sur des milliards de kilomètres, de sa servodirection à pignon et crémaillère, de ses éléments Iso-Strut et de ses amortisseurs à l'azote.

Avec ou sans son turbocompresseur optionnel, la nouvelle Dodge Lancer possède la fougue, la rapidité, la précision et l'agilité des routières de classe.

La Dodge Lancer. Le luxe et l'aménagement de son intérieur en font une berline des plus confortable. À l'arrière, elle est dotée d'une ingénieuse cinquième porte. Repliez les sièges arrière et cette voiture cinq passagers se transforme en un vaste espace de rangement.

Comparez la nouvelle Dodge Lancer aux grandes routières. Comparez-la à l'Audi 5000, mettez-y un équipement comparable et la Lancer vous coûtera 10 000 \$ en moins. Et plus de 3 000 \$ en moins que la Pontiac 6000 STE.

La Dodge Lancer. Et que la meilleure soit avec vous.

Certains équipements illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.

Chez Chrysler, notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!

Seule Chrysler garantit le moteur, le rouage d'entraînement et la carrosserie extérieure contre les perforations dues à la rouille, de chaque voiture et camion qu'elle fabrique pour 5 ans/180 000 km.

Cette garantie ne s'applique pas aux voitures ou camions importés, de parcs ou de location. Possibilité de 100 \$ déductible. Votre concessionnaire a tous les détails. Les éléments de comparaison avec la garantie des compétiteurs sont conformes à l'information disponible au moment d'aller sous presse. Détails chez le concessionnaire.

CHRYSLER CANADA LTÉE
VOTRE CONFORT. VOTRE SÉCURITÉ.

On va prendre bien soin de vous!

CHRYSLER

LA NOUVELLE DODGE LANCER 1985

Jim Keegstra comparé à Billy Graham

■ RED DEER, Alberta (PC) — Une ancienne élève de Jim Keegstra à l'école secondaire d'Eckville a soutenu devant le tribunal, hier, qu'il signalait avec tellement de conviction la mauvaise influence des juifs dans le monde qu'on aurait pu comparer son style à celui de Billy Graham dans la prédication de l'Évangile.

« Il croyait totalement en ce qu'il enseignait », a expliqué Lorraine Bogdane, aujourd'hui âgée de 23 ans.

Keegstra subit son procès sous l'accusation d'avoir fomenté la haine des juifs dans les cours de sciences sociales qu'il a donnés et qui ont valu son congédiement de l'école.

Quand il parlait des juifs, a affirmé la jeune fille, ils le qualifiaient fréquemment de « rats d'égout ».

Pour lui, les juifs étaient responsables de la plupart des guerres et des dépressions, ils avaient inventé les prêts usuraires et créé la Banque d'Angleterre.

Notes de cours

Lorraine Bogdane a raconté qu'elle avait échoué dans un travail sur le sionisme parce qu'elle avait pris ses renseignements dans une encyclopédie au lieu de se servir de ses notes de cours.

Keegstra avait écrit comme commentaire au bas de sa copie

que ses renseignements étaient des « inventions de la presse juive ».



Photolaser CP

Lorraine Bogdane, une ancienne étudiante de Jim Keegstra, a soutenu que ce dernier signalait avec tellement de conviction la mauvaise influence des juifs dans le monde qu'on aurait pu comparer son style à celui de Billy Graham dans la prédication de l'Évangile.

Vous cesserez de fumer le 28 mai...

...si vous vous inscrivez **dés aujourd'hui** à Smokenders et si vous suivez notre programme.

En effet, en vous inscrivant maintenant à Smokenders, vous pourrez vous arrêter de fumer calmement, confortablement et définitivement. Que vous fumiez depuis longtemps ou non, que vous soyez gros fumeur ou non, et même si vous avez déjà essayé plusieurs fois d'arrêter... cette fois-ci, vous pouvez y arriver.

Smokenders.

Notre programme a déjà aidé plus de 400 000 personnes à cesser de fumer. Vous aussi, il peut vous aider. Vous pourrez continuer de fumer pendant les cinq premières semaines du programme, tout en apprenant comment

vous arrêter. Il élimine les symptômes de manque et n'utilise aucune tactique de menace. Smokenders est un programme positif qui vous aidera à atteindre votre objectif.

Séances gratuites de présentation Venez assister à une des séances gratuites de présentation indiquées ci-dessous... et apportez vos cigarettes. Nous vous expliquerons comment le programme Smokenders fonctionne, comment il nous a tous aidés et comment il peut vous aussi vous aider. Faites de 1985 l'année où vous vous débarrasserez enfin de votre habitude de fumer.

Cette semaine seulement! Des réunions **GRATUITES** de présentation, en soirée, les lundi 22, mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 avril à 18h30.

Montreal
Holiday Inn Richelieu
505 est, rue Sherbrooke
(station métro Sherbrooke)

lun., mar., mer. et jeu.
22, 23, 24 et 25 avril
18h30

Smokenders Canada Ltée - 1981



**SPÉCIAL POUR LE 1^{ER} ET LE 2^{ME} MAI...
MILIENT QUELQUE CHOSE DE
LES GENS DE PÂTISSERIE**



L'ÎLE DE MONTRÉAL

Florian Bernard

Les représentants de 14 métropoles reçus par la CUM

■ Une trentaine de délégués représentant 14 grandes métropoles à travers le monde ont été reçus par le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais, dans le but de lancer un nouvel organisme mondial appelé l'« Association mondiale des grandes agglomérations ». Durant les deux jours de travaux qui se sont déroulés à Montréal, les délégués de l'étranger et ceux de la CUM ont adopté la constitution du nouvel organisme. La présidence a été confiée à l'agglomération de l'Île-de-France tandis que la vice-présidence sera assumée conjointement par Buenos Aires, Le Caire, Londres, New York et Tokyo. Outre la CUM, les métropoles qui sont fondatrices de l'organisation mondiale sont Abidjan, Addis Abeba, Barcelone, Buenos Aires, Le Caire, Colombo, L'Île-de-France (Paris), Londres, Los Angeles, Mexico, New York, Tokyo et Turin.

Le maire de Lachine à Bruxelles

■ Le maire de Lachine et vice-président de la Fédération mondiale des villes jumelées, M. Guy Descary, est le conférencier invité de la Chambre de commerce Belgique-Luxembourg-Canada, aujourd'hui à l'Hôtel Royal de Bruxelles. Son discours portera principalement sur l'ouvrage « Décision Montréal », document réalisé par la CUM dans le but d'attirer des investisseurs étrangers sur le territoire de l'Île de Montréal. Il élaborera également sur la vocation internationale de Montréal, porte d'entrée de l'Amérique.

Surplus de \$1,4 million à Anjou

■ Anjou vient de réaliser son cinquième surplus budgétaire consécutif. Le bilan du dernier exercice indique un excédent de revenus de \$1,4 millions par rapport aux dépenses. Le maire Jean Corbeil a déclaré que, outre ce surplus, la ville a enregistré une augmentation d'actifs à long terme de 5,2 p. cent au cours des derniers douze mois. Durant la même période la municipalité a réduit ses obligations à long terme de 8,6 p. cent. En 1984 Anjou a dû absorber une perte de revenus de l'ordre de \$800 000 à cause du démantèlement de la raffinerie de Pétro-Canada. Malgré cette contrainte, les Angevins ont quand même profité d'une baisse du taux de la taxe foncière de 1 p. cent.

Verdun réintègre la Conférence des maires de banlieue de la CUM

■ Absente depuis quelques années de la Conférence des maires de banlieue, la Ville de Verdun est de nouveau membre de l'organisme métropolitain. Lors de sa dernière réunion le conseil a adopté une résolution autorisant le versement de la cotisation annuelle, soit \$14 500. Le montant de cette cotisation est calculé en fonction de la population. La municipalité avait retiré sa participation de la Conférence, il y a quelques années, en invoquant diverses raisons, notamment le coût élevé de la cotisation.

Surplus de \$4 millions à Outremont

■ Grâce à un contrôle serré des dépenses et à des économies d'échelle, notamment au service des loisirs et de la récréation, Outremont vient de terminer son exercice financier par un surplus de \$4 millions à même son budget global de \$23,5 millions. La municipalité a également réduit sa dette à long terme de \$8,6 à \$6,1 millions. Le budget de cette année prévoit une nouvelle baisse de l'ordre de \$1,5 million de la dette globale. Le maire Jérôme Choquette, après un an de service, s'est dit très satisfait des résultats obtenus.

Montréal-Est: Enquête de la Sûreté du Québec

■ Les problèmes sont encore loin d'être terminés à Montréal-Est. Après les derniers épisodes de la guerre sourde que livrent les conseillers au maire Yvon Labrosse, l'escouade des fraudes économiques a décidé, à son tour, de mener une enquête dans cette ville industrielle de l'Est de Montréal. Selon un porte-parole de la SQ, l'enquête est reliée à des plaintes touchant l'utilisation frauduleuse d'équipements et de personnel salarié de la ville.

Les banlieues ont payé en trop pour l'eau fournie par Montréal

■ Montréal remboursera certaines sommes à 14 municipalités de banlieue. Il s'agit d'un remboursement global de \$7 millions provenant de trop-perçus au chapitre de la fourniture d'eau. Un comité formé de représentants de Montréal et de la banlieue étudiera l'ensemble du dossier et établira quels sont les remboursements qui devront être faits à l'endroit de chacune des 14 municipalités.

FEMME BRÛLÉE À LAPRAIRE Il s'agit de Laurence Roussy

■ La Sûreté du Québec a dévoilé l'identité de la femme dont la cadavre a été retrouvé calciné dans un incendie, chemin Lafrenière à Laprairie, le 8 avril.

Il s'agit de Laurence Roussy, âgée de 32 ans (née le 23 avril 1952), qui demeurait au 2680, Saint-Joseph, à Lachine. C'est d'ailleurs à cette même adresse que Mme Roussy exploitait Créations Loro, un commerce de vente de bijoux en argent et articles de cuir.

Même si la disparition de la jeune femme remontait au 3 avril, les policiers de la CUM du poste 13 (Lachine), n'en avaient été avertis que le 14.

Son corps ayant été mutilé et brûlé, les enquêteurs n'étaient finalement parvenus à identifier la victime qu'en recourant à sa fiche dentaire.

Toute personne ayant été témoin des allées et venues de Laurence Roussy et ayant des informations à transmettre peuvent le faire en toute confidentialité aux policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec à (514) 598-4043 ou 598-4242.



Photo Denis Courville, LA PRESSE

Fibrose kystique: l'objectif de la campagne de financement est de \$400 000

C'était hier le lancement de la quatrième campagne de financement de l'Association québécoise de la fibrose kystique dont la levée de fonds aura lieu du 16 au 31 mai. L'objectif de la campagne est de \$400 000 et la marraine est la chanteuse Céline Dion dont la nièce est atteinte de fibrose kystique. De gauche à droite sur la photo, on reconnaît: M. Maurice Jodoin, président honoraire provincial de la campagne et p.d.g. du Trust général du Canada; Céline Rousseau, 14 ans; Valérie Mouton, 6 ans; Karine Ménard, 8 ans, toutes trois atteintes de cette maladie; M. Jim Fanning, vice-président des Expos de Montréal, et à l'arrière, la chanteuse Céline Dion.

Profil des acheteurs de billets de loterie

■ Les loteries de Loto-Québec recueillent de toute évidence la faveur populaire, puisque 92 p. cent des Québécois adultes ont acheté au moins un billet de loterie durant leur vie. En 1983, cette participation se chiffrait à 84 p. cent.

Telle est la principale conclusion qui découle d'une étude de marché réalisée, à la demande de Loto-Québec, durant les mois de janvier et février 1984. Cette enquête a permis de préciser les habitudes d'achat d'un échantillon de 1375 personnes résidant dans la région métropolitaine, profil qui, selon les statistiques, peut être projeté sur l'ensemble des habitants du Québec.

On a ainsi établi qu'entre novembre 1983 et février 1984, 43 p. cent des sujets ont joué seuls ou en groupe, 33 p. cent ont joué seuls, 8 p. cent exclusivement en groupe, et 16 p. cent se sont abstenus. Le taux d'achat a été de 79 p. cent pour les hommes et 72 p. cent pour les femmes.

Ce sont les personnes de 50 à 64 ans qui s'adonnent le plus activement à la loterie, suivies, par ordre décroissant, des catégories de 25 à 34 ans, 35 à 49 ans, 18 à 24 ans, et enfin des personnes de 65 ans et plus.

L'attrait de la loterie est particulièrement apparent parmi les ouvriers spécialisés et non-spécialisés, dont la participation respective est de 86 et 87 p. cent.

Quant au facteur de l'instruction, c'est dans la tranche des personnes ayant de 8 à 11 années de scolarité qu'on trouve le plus de joueurs, les catégories à scolarité élevée ayant un taux de participation légèrement inférieur.

Les acériculteurs sont impatients

■ SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Il est hors de question que les acériculteurs de la Beauce attendent patiemment l'évolution du plan mis de l'avant par les différents intervenants qui ont participé à la récente conférence de Québec sur les pluies acides.

Ce qu'on réclame, a souligné, hier, le secrétaire du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, M. Mario Rodrigue, c'est que l'État bouge avant qu'il ne soit trop tard en mettant en place dans les plus brefs délais des solutions qui freineront, à tout le moins à court et moyen termes, l'évolution du phénomène de dessèchement.

LA STELLAR:
ELLE BRILLE PAR SON LUXE ET PAR SON PRIX.

Il y a eu d'abord la Pony. Il y a maintenant la Stellar.

La Pony et la Stellar sont très différentes, mais elles reflètent toutes deux la politique commerciale de Hyundai: vous en offrez davantage pour votre argent.

La Stellar respecte cette ligne de pensée. Son design est l'oeuvre de Giugiaro, le célèbre créateur italien. Il en a conçu l'extérieur profilé et l'intérieur spacieux.

Le moteur et la transmission ont fait leurs preuves puisque la Stellar connaît déjà un succès retentissant dans 21 pays.

Qu'est-ce qui élève la Stellar au rang des voitures de luxe? Ce sont justement ces petits luxes qui devraient en faire grimper le prix mais qui ne coûtent aucun supplément.

La Stellar comprend, en équipement standard: les pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier; la soufflerie antibuée aux vitres latérales; les vitres teintées; le verrouillage de sécurité des portières arrière; le dégivreur de lunette arrière; les bouches d'air chaud pour l'arrière.

La Stellar est beaucoup plus qu'une belle voiture. Elle a subi des tests rigoureux sur la nouvelle piste d'essais de Hyundai, en Corée, et elle a enduré un long hiver dans le nord canadien.

À vous maintenant de faire l'essai de la Stellar. La voiture qui brille par son luxe et par son prix.



UNE NOUVEAUTÉ DES CRÉATEURS DE LA PONY.

- | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|---|
| Hyundai Auto Mascouche
1990, ch. Gascon
St-Louis de Terrebonne 471-7669 | Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244 | Luciani Automobile (1985) Inc.
4040, ouest rue Jean-Talon
Montréal 340-1344 | Pony de Montréal
5180, avenue Papineau
Montréal 523-2171 | Autos Vise Inc.
500, boul. Langlois
Valleyfield 377-1985 | Hyundai Pony Centreville
2077, Ouest rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243 | C. W. AutoSud Inc.
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220 |
| Automobile Uisan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702 | Moteurs Chateauguay
83, St-Jean Baptiste
Chateauguay 692-9630 | Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233 | Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124 | Garage St. Louis Ltée
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292 | Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393 | |
| | Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821 | Les Automobiles Cloginor Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu 347-4003 | Lac St-Louis Automobiles Inc.
309, boul. Don Quichotte
Ville Ile Perrot 453-6363 | | | |

MARINE INDUSTRIE Le conseil de médiation redonne espoir

Le conseil de médiation spécial poursuivait hier ses rencontres exploratoires avec les représentants de Marine Industrie afin de faire le tour du conflit qui sévit depuis neuf mois au chantier maritime de Tracy. Le conseil doit en principe revoir le syndicat jeudi.

LISA BINSSE

Le conseil de trois personnes, présidé par le juge Robert Burns, du Tribunal du travail, a eu ses premières rencontres avec l'employeur et le syndicat en fin de semaine.

Le conseil, formé la semaine dernière par le ministre du Travail, Raynald Fréchette, dans l'espoir que cette initiative ultime por-

terait fruit, comprend aussi Jean-Roch Boivin, ex-conseiller du premier ministre, et Me Claude Filion.

François Lamoureux, président du syndicat des 1050 employés horaires, est sorti de cette première rencontre relativement optimiste devant « la volonté évidente du conseil de vouloir trouver des solutions » pour mettre fin à la grève déclenchée le 7 août dernier.

Du côté patronal, un porte-parole parlait d'un bon climat, à la suite de cette première rencontre.

La seule ombre au tableau, pour M. Lamoureux, est le geste fait par l'entreprise samedi à l'endroit des syndiqués qui ont reçu de leur employeur, par huissier, des avis d'injonctions. Ces injonctions exi-

gent que les grévistes établissent leurs piquets de grève à 35 pieds de l'usine.

M. Lamoureux déplore ce geste de l'employeur « au moment même où on rencontrait le conseil de médiation », dit-il. « Ça ne peut que jeter de l'huile sur le feu et gêner le climat de compromis » nécessaire aux travaux du conseil. Il s'interroge sur l'impact que ce geste peut avoir sur le conseil, et il se demande si Marine cherche vraiment à régler le conflit.

Quant aux moyens de pression auxquels les syndiqués ont décidé d'avoir recours, il y a deux semaines, pour faire connaître leur mécontentement, ils se poursuivent, mais dans le calme. Hier, les cadres ont pu entrer au travail sans encombre.

Programme économique pour revitaliser Pointe Saint-Charles

Les gens de Pointe Saint-Charles se sont donné un P.E.P. (programme économique de la Pointe) pour revitaliser leur quartier en fonction de leurs besoins et intérêts. Appuyée par la ministre Pauline Marois, l'Initiative vient de recevoir une deuxième subvention

NICOLE BEAUCHAMP

« transitoire » de \$75 000. Cette expérience verra en effet la voie à la modification d'un programme de création d'emplois du gouvernement québécois — PECEC — afin de l'adapter aux quartiers urbains durement frappés par le chômage.

« À ce moment-ci, nous surveillons de très près cette expérience, unique en milieu urbain. Elle s'inscrit dans la recherche collective de solutions au problème du sous-emploi, et nous sommes prêts à envisager la continuité et la

permanence de votre projet-pilote », a déclaré, hier, Mme Marois avant d'annoncer l'aide additionnelle accordée en attendant la mise au point d'autres mesures.

C'était la troisième fois que Mme Marois se déplaçait pour rencontrer les citoyens de la Pointe. Son passage coïncidait avec le lancement du programme d'action du P.E.P. Cette corporation de développement économique et communautaire, sans but lucratif, a été formée en août dernier par la coalition de 9 organismes communautaires et de résidents de ce quartier du sud-ouest de Montréal.

Elle s'attaque à un défi énorme : tirer de l'impasse une population accablée par la pauvreté et qui voit planer sur elle comme une menace les plans d'aménagement de la Ville. L'étude réalisée par le PEP parle éloquentement des conditions de vie dans cette zone grise.

On y retrouve un taux de chômage de 18,8 p.cent. Plus de la moitié des gens vivent des prestations de l'aide sociale et s'avèrent analphabètes. Cul-de-sac pour les jeunes âgés de 15 ans en montant dont la grande majorité (90 p.cent) a abandonné les études. Il en coûte au-delà de \$20 millions par année aux différents gouvernements pour défrayer leur subsistance.

« Est-ce que Pointe Saint-Charles peut revivre? Oui! Et ce développement peut se faire au profit des résidents et des sans-emploi du quartier », répond audacieusement le PEP par la voix de l'une de ses porte-parole, Michèle Soutière. Pour y arriver, la corporation tendra la perche à « tous les agents économiques concernés ».

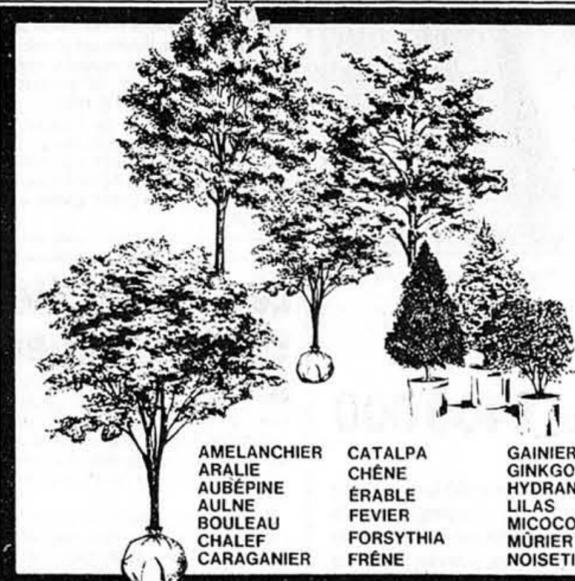
Elle entend consacrer le gros de ses énergies à la création « d'emplois décents et durables » en épaulant les groupes de chômeurs qui veulent établir leur propre entreprise. Cela va de pair avec la nécessité de s'atteler à la formation des citoyens par des cours en gestion de l'entreprise, des cours préparatoires à l'emploi et l'éducation à la chose économique. Un exemple concret. Avec le soutien du PEP, trois jeunes travailleurs en chômage se sont regroupés pour créer une petite usine coopérative de sous-produits de la fève soya. Ils parachèvent un stage de six mois en gestion de l'entreprise avant de plonger.

Le PEP veut également apporter son support technique aux PME existantes qui périclitent ou qui risquent de fermer à cause du schéma d'aménagement de la Ville de Montréal. Celui-ci prévoit « relocaliser ou améliorer » une trentaine d'entreprises. Le PEP craint que cette opération ne fasse disparaître environ 500 emplois. Ses représentants doivent rencontrer prochainement Le président de l'exécutif de la Ville, M. Yvon Lamarre.

La corporation adresse plusieurs recommandations à tous les paliers gouvernementaux. Mais elle cherche avant tout à obtenir de Québec un financement qui s'échelonne au moins sur une période de cinq ans par tranche annuelle de \$213 000 puisque l'atteinte de son autonomie avec le travail à abattre prendra du temps. Elle a déjà épuisé l'octroi de démarrage de \$70 000, consenti en juin dernier. La réponse ponctuelle de Mme Marois permettra, selon son expression, « de faire le pont ».

perron

A LES PLUS BEAUX ARBRES D'ORNEMENT POUR UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE QUALITÉ



AMELANCHIER
ARALIE
AUBÉPINE
AULNE
BOULEAU
CHALEF
CARAGANIER

CATALPA
CHÈNE
ÉRABLE
FEVIER
FORSYTHIA
FRÈNE

GAINIER
GINKGO
HYDRANGÉE
LILAS
MICOCOULIER
MÛRIER
NOISETIER

NOYER
ORME
PEUPLIER
PHILODENDRON
PLATANE
POIRIER
POMMETIER

PRUNIER
ROBINIER
SAULE
SORBIER
TILLEUL
TULPIER
WEIGELA

- VASTE CHOIX
- PREMIÈRE QUALITÉ
- PRIX COMPÉTITIFS

Tous nos arbres sont disponibles en pots et quelques espèces à racines nues.

NOUVEAUTÉ



ENSEMBLE DE 10 BARRES D'AÉRATION
Adaptables sur tout rouleau à gazon 18" dia. x 24" large
• Nouveau — Efficace
• Fait respirer votre gazon
• S'adapte en 2 minutes avec 2 boulons
• Facile à ranger
• Acier spécial pour terrain dur
• 2 opérations en une, rouler et aérer

68⁹⁵\$

WILSON (20-3-4)

Contient aussi du magnésium, du calcium et du soufre. Libère la moitié de l'azote pour une coloration rapide et l'autre moitié pour une fertilisation à long terme.

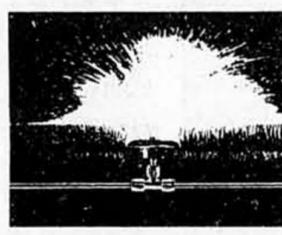
5 Kg **8⁹⁹\$**
(175 m²)...
9 Kg **12⁹⁹\$**
(320 m²)...
14 Kg **16⁹⁹\$**
(500 m²)...



SPRA-RITE

- À poser soi-même, sans creuser de tranchées!
- Étanche, sans soudures
- Ne rouille pas, ne pourrit pas
- Ne peut être endommagé par le gel
- Aucun entretien!
- Garantie de 5 ans
- Enfin un réseau souterrain d'arrosage à prix abordable
- Peut couvrir 4 000 pieds carrés

Système d'arrosage complet **89⁹⁵\$ ch.**



GÉNÉVRIER «PRINCE OF WALES»

Conifère prostré, régulier pouvant s'étendre sur 3 m. Feuillage dense bleu verdâtre.



En pots
20 cm **8⁹⁵\$** 40 cm **22⁹⁵\$** 60 cm **28⁹⁵\$**

SPÉCIAL



DUO FRUITIER

Arbre de 2 ans
LE PRUNIER MONT ROYAL auto fécond et
LE CERISIER MONTMORENCY
Chacun **12²⁵\$** Valeur 24,50\$



SPECIAL «DUO»
16⁵⁰\$
un de chaque variétés fruit.

L'ENGRAIS SOLUBLE RAPIDGRO

ALIMENTS POUR CONIFÈRES. NOUVEAU pour cèdres, épinettes, sapins, génévriers.
QUAND LE MEILLEUR EST EXIGÉ



CONCOURS

Pour qu'ça "bouffe" en beauté

50 BARBECUES À GAGNER D'UNE VALEUR DE **359⁰⁰\$**



Tirage de 5 barbecues tous les vendredis et les noms des gagnants seront dévoilés sur les ondes de CKAC tous les samedis du 27 avril au 29 juin 1985.

de **Supérieur PROPANE**

COUPONS-RABAIS

Valables à tous les MARDIS ET MERCREDIS sur tous vos achats. Un coupon par achat-client. Valable jusqu'au 26 juin 1985. Achat en personne seulement

3⁰⁰\$ sur achat de 25\$ et plus
6⁰⁰\$ sur achat de 50\$ et plus
12⁰⁰\$ sur achat de 100\$ et plus

50 BARBECUES À GAGNER

Découpez votre coupon et venez le déposer chez W.H. Perron à Laval ou Boisbriand. Votre coupon est valide pour tous les tirages. Aucun achat nécessaire. Les règlements du concours sont disponibles au magasin de Laval.

NOM
ADRESSE
VILLE TÉL:

LAVAL 515, boul. Labelle, Chomedey, Laval 332-3610 BOISBRIAND 2000, rue Dubois, Boisbriand 435-2182

Pour qu'ça pousse en beauté

Livraison 5\$ Montréal métropolitain

Lundi au mercredi 8 h 30 à 18 h
Jeudi et vendredi 8 h 30 à 21 h
Samedi 8 h 30 à 17 h

w.h.perron

On prête

aux proprios

100\$ À L'ACHAT D'UNE MAISON

Futurs proprios Proprios

Obtenez 100\$ en contractant votre hypothèque avec la Banque d'Épargne. Ce montant vous aidera à payer une partie des frais qu'entraîne l'achat d'une propriété (évaluation, contrat notarié, assurance).

Du 4 mars au 30 avril.

Transférez sans aucuns frais* votre hypothèque à la Banque d'Épargne et profitez de nos taux concurrentiels sur nos termes de 6 mois à 5 ans et de notre flexibilité de remboursement. Renseignez-vous sur les conditions de ces offres exceptionnelles en communiquant avec le directeur de l'une de nos 116 succursales.

*Exclus s'il y a lieu, les frais du prêteur existant.

La banque personnelle

LA BANQUE D'ÉPARGNE

«Sur chaque dollar de son revenu de 1984, Gulf Canada a utilisé 98¢ dans l'exercice de ses activités.»

Keith McWalter

Président et chef de la direction
Gulf Canada Limitée

L'an dernier, les dividendes versés par Gulf Canada à ses actionnaires canadiens et étrangers ont représenté seulement deux cents pour chaque dollar du revenu de cette compagnie. Sur des recettes totales de 5,4 milliards \$, seulement 80 millions \$ ont quitté le pays pour être versés en dividendes à des actionnaires étrangers, alors que 34 millions \$ ont été payés à des actionnaires canadiens.

Gulf Canada a versé à ses employés plus de 450 millions \$ en salaires et avantages sociaux. Ses dépenses en immobilisations et en exploration ont dépassé 600 millions \$, tandis que ses achats de pétrole brut, de produits et de marchandises ont atteint environ 2,6 milliards \$.



Keith McWalter

En 1984, le chiffre d'affaires de Gulf Canada s'est élevé à 5,4 milliards \$. Voici comment il s'est réparti:

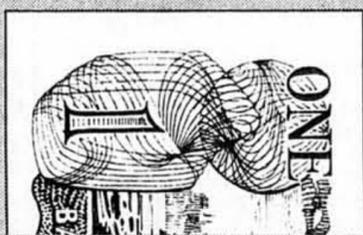
1. Production, raffinage et commercialisation

Le total des coûts de production, de raffinage et de commercialisation s'est élevé à 1,5 milliard \$. De ce montant, 800 millions \$ ont servi à acheter une multitude de services publics, fournitures et équipement, et à payer divers frais d'intérêt, commissions, assurances et autres services. La dépréciation des installations a été évaluée à 263 millions \$. Gulf Canada a en outre versé à ses employés canadiens plus de 450 millions \$ en salaires et en avantages sociaux.

À tous les échelons, Gulf Canada est administrée par des Canadiens; elle compte en fait 9000 employés. Plus de trois fois ce nombre de personnes gagnent également leur vie en travaillant indirectement pour Gulf Canada dans des stations-service, des centres agricoles et des sociétés indépendantes de distribution.



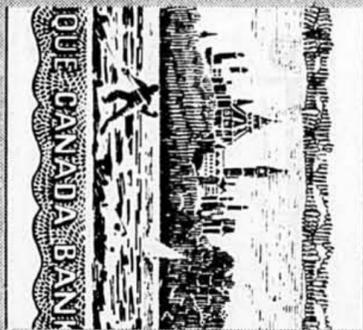
Kulluk, une unité de forage hautement perfectionnée de Gulf Canada, a fonctionné pendant une durée record de 140 jours dans la mer de Beaufort. Les activités d'exploration de Gulf Canada dans le Grand Nord ont créé des emplois à l'année longue dans plusieurs collectivités de cette région.



28¢ PRODUCTION, RAFFINAGE ET COMMERCIALISATION



4¢ EXPLORATION



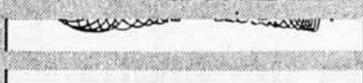
40¢ PÉTROLE BRUT, PRODUITS ET AUTRES ACHATS



7¢ TAXES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DE L'ÉNERGIE



15¢ IMPÔTS ET TAXES



4¢ BÉNÉFICES RÉINVESTIS DANS L'ENTREPRISE



2¢ DIVIDENDES

Le fractionnement du «dollar Gulf Canada» est basé sur les données de notre rapport annuel de 1984.

2. Exploration

En 1984, Gulf Canada a consacré 197 millions \$ à la recherche de pétrole, de gaz et de diverses autres sources d'énergie. Environ la moitié de cette somme a été affectée à des explorations dans les îles de l'Arctique et la mer de Beaufort ainsi qu'à des forages au large de la côte est, notamment dans la région fort prometteuse d'Hibernia, près de Terre-Neuve. L'autre 50 pour cent a été consacré à l'exploration de l'ouest canadien, où Gulf Canada se distingue par l'intensité de ses activités de forage.

3. Pétrole brut, produits et autres achats

Afin de répondre à la demande de notre clientèle, nous raffinons beaucoup plus de pétrole brut que nos puits n'en fournissent. Nous achetons la plus grande partie de ce pétrole brut et autres produits par le truchement de sociétés canadiennes, pour un montant d'environ 2,6 milliards \$ (y com-

pris les prélèvements d'indemnisation pétrolière perçus par le gouvernement fédéral).

4. Impôts et taxes

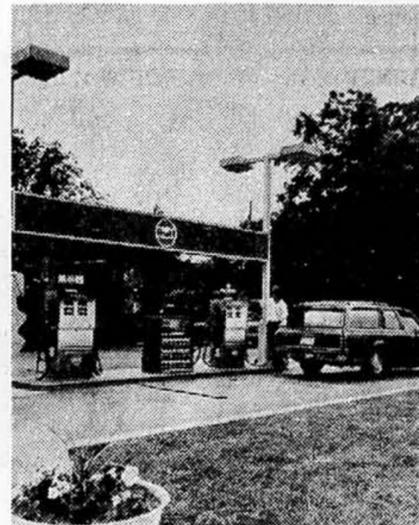
Nos impôts fédéraux et provinciaux ont atteint 821 millions \$ en 1984, y compris 22 millions \$ qui furent enregistrés en impôts différés. Cette somme ne comprend pas les 381 millions \$ payés en taxes en vertu de la Loi sur l'administration de l'énergie. De plus, 473 millions \$ en taxes sur l'essence et les carburants, en taxe d'accise et en taxe à l'exportation ont été perçus par Gulf Canada pour le compte des gouvernements fédéral et provinciaux.

5. Dividendes aux actionnaires

En 1984, Gulf Canada a versé à ses actionnaires canadiens et étrangers des dividendes représentant environ deux pour cent de son chiffre d'affaires.

Tous les Canadiens bénéficient des investissements de Gulf Canada et de ses activités dans notre pays.

Les milliards de dollars investis par cette compagnie ont des retombées



Plus de 2300 postes d'essence et d'entretien sont exploités par des gens d'affaires indépendants qui gagnent leur vie en vendant les produits Gulf. De plus, Gulf Canada administre directement 160 stations-service réparties stratégiquement à travers le pays.

économiques qui se font sentir d'un océan à l'autre. De Victoria (C.-B.) à St. John's (T.-N.), nous achetons une multitude de produits et services. Environ 98¢ de chaque dollar de revenu servent à la poursuite de nos activités au Canada.

Pour avoir une idée encore plus précise de la façon dont Gulf Canada dépense son argent, demandez notre rapport annuel en écrivant à:

Robert Fenner
Directeur des Affaires publiques
Service 512N
Gulf Canada Limitée
130, rue Adelaide Ouest
Toronto (Ontario) M5H 3R6



GULF CANADA LIMITÉE

DÉPÊCHES

HAÏTI: le président haïtien Jean-Claude Duvalier a annoncé la prochaine création d'un poste de premier ministre, qui sera choisi parmi les membres du parti politique majoritaire à la Chambre législative haïtienne. Afin de permettre la création de ce poste, un amendement à la Constitution sera prochainement soumis au Parlement avant la fin de la session actuelle. Une loi sur le fonctionnement des partis politiques dans le pays sera également soumise au Parlement. Le président a toutefois réaffirmé le principe de la présidence à vie comme garant, selon lui, de la stabilité politique haïtienne.

BERLIN-OUEST: des contrôleurs aériens soviétiques ont menacé, en avril 1984, contrairement aux règlements internationaux, de faire intercepter un avion privé américain se trouvant dans le couloir aérien menant à Berlin-Ouest, a indiqué le département d'État. Les États-Unis, a poursuivi le porte-parole M. Djerejian, ont accepté de fournir les précisions demandées - en fait, le nom de la société à laquelle appartenait l'avion, lequel a poursuivi ensuite son vol sans encombre.

NICARAGUA: le secrétaire d'État Georges Shultz a rejeté, hier, les dernières propositions de paix du président nicaraguayen Daniel Ortega qui ne sont selon lui qu'une supercherie destinée à détourner l'attention à la veille du vote du Congrès sur l'aide aux rebelles luttant contre le gouvernement sandiniste. Cet appel à un soi-disant cessez-le-feu, selon M. Shultz, équivaut à une reddition sans condition de ceux qui luttent pour la démocratie.

UEO: M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a engagé les pays européens de l'OTAN à définir une approche commune du programme de recherches spatiales américain et à grouper leurs ressources afin de limiter l'avance technico-militaire des États-Unis. L'UEO, (Union Européenne Occidentale), à laquelle un nouvel élan

a été donné en octobre après trente ans de stagnation pour renforcer le rôle de l'Europe au sein de l'OTAN, regroupe le Benelux, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la RFA.

GRÈCE: des élections législatives anticipées en Grèce auront lieu le 2 juin prochain, a indiqué hier soir le chef de l'État, M. Christos Sartzetakis, dans une lettre adressée au premier ministre M. Andreas Papandreu. M. Sartzetakis a ainsi répondu affirmativement à la demande de M. Papandreu de tenir des élections anticipées.

INDE: les violences soulevées par la réservation d'emplois publics et de places dans les universités aux membres de castes inférieures et des classes les plus pauvres se sont propagées hier à d'autres régions du Gujarat. Au cours de la semaine écoulée, 17 personnes ont été tuées, victimes de ces protestations violentes dans cet État de l'ouest de l'Inde.

GRANDE-BRETAGNE: le syndicat des mineurs britanniques (NUM) a accepté, hier, à Londres, une augmentation salariale de 10,67 p. cent pour les deux dernières années financières, nouveau pas vers le retour à une activité normale dans les houillères du pays. En octobre 83, le NUM avait refusé une offre de 5,2 p. cent pour l'année 83-84 et avait déclenché une grève des heures supplémentaires à laquelle il a mis fin récemment.

NAMIBIE: Cuba a condamné hier le plan unilatéral sud-africain pour une administration autonome en Namibie en estimant qu'il s'agissait d'une violation flagrante et intolérable des accords internationaux. Quant à l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO), en lutte pour l'indépendance de la Namibie, elle réclamera cette semaine, dans le cadre de la réunion commémorative du 30^e anniversaire de la conférence de Bandung, un boycottage économique total de l'Afrique du Sud.

La Cour suprême de Pologne maintient les sentences des meurtriers de Popieluszko

VARSOVIE — La Cour suprême de Pologne a confirmé, hier, les sentences prononcées par le tribunal régional de Torun à l'encontre des hauts fonctionnaires du ministère polonais de l'Intérieur qui avaient enlevé et assassiné le père Jerzy Popieluszko, le 19 octobre 1984.

Par ailleurs, l'implication éventuelle d'un commanditaire

occulte dans l'assassinat a été évoquée. Mais le procureur-adjoint Jan Olszewski, défendant les intérêts de la famille du prêtre disparu, a estimé que le procès n'a pu mettre en lumière le nom du véritable commanditaire. L'avocat de la famille avait laissé entendre, pendant le procès, que l'Union Soviétique était peut-être impliquée dans le complot.

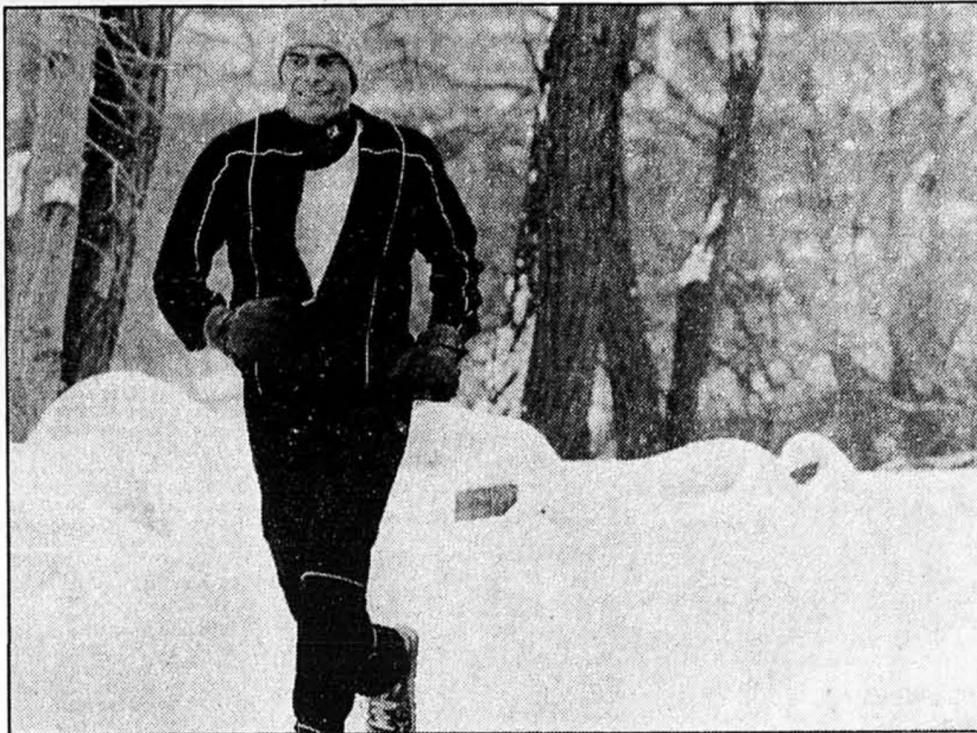
Selon les autorités polonaises et la presse officielle, le procès a permis de mettre en évidence la seule responsabilité des quatre accusés. Aussi, la Cour suprême a confirmé les sentences. Le tribunal de première instance avait, rappelle-t-on, condamné, le 7 février dernier, les inculpés aux peines suivantes:

■ l'ex-capitaine Grzegorz Plo-

trowski (33 ans), principal accusé, 25 ans de prison
 ■ l'ex-colonel Adam Pietruszka (47 ans), accusé d'instigation et d'assistance au crime, 25 ans de prison
 ■ les ex-lieutenants Leszek Pekala (32 ans), 15 ans de prison, et Waldemar Chmielewski (29 ans), 14 ans de prison.

—AFP, Reuter

« Je suis un tormontois »



Hubert Marleau, vice-président exécutif senior de Lévesque, Beaubien Inc., et membre du Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal. (89 546 milles Aéroplan).

Issu d'une famille francophone de Cornwall, il lui est tout naturel de vivre à la fois à Montréal et à Toronto. Très jeune, il se passionne pour la finance. Pendant qu'il poursuit ses études, il travaille durant l'été à la Bourse de Montréal. Hubert devient très tôt un virtuose de la finance; il sait qu'il n'y a pas de petits bénéfices.

Aéroplan, un autre bénéfice

Voyageur permanent, Hubert bondit d'une capitale financière à l'autre: New York, Zurich, Genève, Toronto, Montréal, Vancouver. Il utilise presque exclusivement Air Canada qui le dépose là où il veut, quand il le veut. Hubert connaît l'Aéroplan. Il lui a suffi d'une petite signature et tous ses voyages accumulent de nombreux avantages Aéroplan: surclassements, voyages, séjours à l'hôtel et location de voiture gratuits. Avec l'Aéroplan, il n'y a pas de petits bénéfices.

Aéroplan, pour se faire plaisir

Hubert travaille partout où il est. Discipliné, il consacre une heure par jour à l'exercice physique, au jogging ou à la natation. Depuis quinze ans, il lit un livre par semaine, traitant de préférence de finance et d'économie. Que peut lui apporter l'Aéroplan? Du repos. Tout simplement. Bien tranquille au soleil, avec sa famille.

Aéroplan, un programme bien amical pour les grands voyageurs

Bien entendu, certaines conditions s'appliquent. Si vous voulez de plus amples renseignements, adressez-vous à Air Canada ou à votre agent de voyages. Encore mieux, demandez à un membre du service en vol de vous inscrire immédiatement et de faire de votre voyage le début d'une aventure bien avantageuse.

Aéroplan.
 La fréquence de nos vols fait toute la différence.



AIR CANADA

ÉCONOMISEZ
4,814\$*



Offrez-vous enfin la voiture par excellence, une BMW, et bénéficiez d'un rapport qualité-prix meilleur que jamais.

* Cette BMW 318i 1984 (modèle de démonstration) comporte la balance de la garantie 36 mois/60 000 km. Son équipement: transmission 5 vitesses, servodirection, verrouillage électrique des portières, toit ouvrant, climatiseur, radio-cassettes stéréo AM-FM à 4 haut-parleurs et antenne électrique, roues en alliage léger et projecteurs antibrouillards.

No de stock 6780

Vous pouvez aussi choisir parmi d'autres modèles de démonstration qui vous permettront de réaliser une économie substantielle. Mais hâtez-vous, car les quantités sont très limitées.



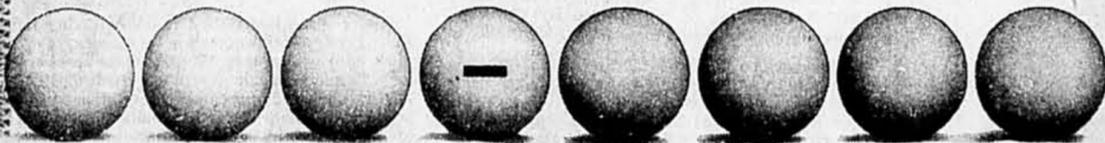
BMW CANBEC

5055, rue Paré
 1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie.
TÉL.: 731-7871



QUEL EST LE BON NUMÉRO?

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 5 VOYAGES POUR DEUX PERSONNES À LA JAMAÏQUE!



Afin de célébrer avec vous son 30^e anniversaire, la Compagnie d'Assurances Belair lance le concours «LE BON NUMÉRO». Inscrivez le numéro de téléphone du siège social de Belair dans les billes ci-dessus et remplissez adéquatement le bon de participation ci-contre.

Vous n'avez qu'à découper cette annonce et l'insérer dans la boîte prévue à cette fin dans n'importe laquelle des succursales Belair participantes, avant le 30 avril 1985 à minuit.

Vous serez alors admissible au tirage au sort qui aura lieu le 15 mai prochain et pourrez vous mériter l'un des

5 voyages pour 2 personnes à la Jamaïque. Voyez tous les détails et règlements dans la succursale Belair de votre région.

BON NUMÉRO... BON VOYAGE!

Tout près de vous!



COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

Siège social
 5455, rue St-André, Montréal, Québec

SERVITOUR



En collaboration avec Servitour, le spécialiste de la Jamaïque, et l'hôtel Jamaica Jamaica.

BON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____



**Louise Consineau
à INPUT 85**

La télé québécoise entre en France par la petite porte

■ CANNES — Depuis qu'il est sur la Côte d'Azur, notre ministre des Communications, Jean-François Bertrand, affiche un beau sourire qui n'est pas dû qu'aux charmes de la Croisette. C'est qu'à compter d'octobre, nos émissions de télé seront vues en Europe. Un soir par semaine, pendant trois heures, dans les salons de France, de Belgique et de Suisse. Ce sera la soirée canadienne.

Les émissions viendront d'un consortium formé par Radio-Canada, Télé-Métropole, Radio-Québec, l'ONF et les producteurs privés. Pour quelque \$5 millions annuellement, défrayés conjointement par le gouvernement fédéral (\$500 000), provincial (\$500 000) et le consortium, on essaiera, selon le ministre, de conquérir un marché jusqu'ici réfractaire à nos produits. Le marché français s'entend.

Mais il ne faut tout de même pas partir en grand : TV 5, le nom de la chaîne qui affichera la soirée canadienne, est encore une bien petite chose. Disponible par satellite via le câble, à 600 000 foyers seulement. Car l'Europe, contrairement au Canada, est encore peu câblée. Deux millions de foyers seulement ont accès au câble. Si la Belgique francophone est câblée à 80 p. cent, en France, il y a seulement trois petites villes câblées. Mais la France succombera au câble tôt ou tard : ce pays, où le gouvernement a veillé jalousement sur la télévision de-

puis 50 ans, et réussi jusqu'à l'an dernier un contrôle total sur la télé puisque les trois chaînes étaient toutes étatiques, aura de plus en plus de chaînes privées. Le câble se développera donc pour transporter toutes ces nouvelles stations. TV5 sera donc de plus en plus accessible.

Jusqu'à présent, des émissions produites chez nous n'ont pas réussi à pénétrer sérieusement le marché français. Or, ce serait leur débouché naturel et 55 millions d'habitants. Lorsque le gouvernement québécois a financé la fondation de TVHQ 99 pour contrer l'envahissement de la télé anglophone chez nous, nos producteurs ont aussitôt fait remarquer que la France devrait en contrepartie acheter des émissions québécoises. Le Québec et la France ont éventuellement signé, il y a trois ans, un accord de réciprocité : contre 2 500 heures de télé française importées par TVFQ, la France achèterait 100 heures de nos télé. « Toute une réciprocité », s'exclama aussitôt la présidente de l'Union des artistes, Louise Deschâtelets. « C'est plutôt un pâté de cheval et de lapin ! ».

Il y a encore moins qu'un lapin dans ce pâté, il y en a qu'un tout petit morceau, puisque, depuis trois ans, la France n'a diffusé qu'une cinquantaine d'heures de notre télévision.

Aujourd'hui, le ministre Bertrand affirme que lorsque l'on va renégocier au sujet de TVFQ 99 à



Le ministre des Communications du Québec, M. Jean-François Bertrand.

la fin de cette année, ce ne sera plus comme avant. « Les Français n'ont pas assis la réciprocité sur des bases solides », dit-il. M. Bertrand explique que le grand défaut de cet accord a été d'être conclu entre les gouvernements sans avoir impliqué les chaînes de télévision. Dans le cas de TV5, nos chaînes seront impliquées.

Ce qui n'est pas cher ne vaut pas cher

Au MIP TV, à Cannes, le marché international des programmes où sont venus une flopée de

producteurs et de distributeurs québécois qui veulent vendre leurs programmes, la nouvelle de l'arrivée du Canada sur TV 5 une fois par semaine a été accueillie avec beaucoup de réserves. Sur TV 5, disent-ils, on ne verra que des émissions que le Canada est incapable de vendre, puisqu'en fait, à part le paiement de certains droits, les émissions seront données gratuitement. Or, comme le faisait remarquer une distributrice qui se décarcasse dans tous les marchés mondiaux pour vendre des émissions quand ça ne coûte rien, ça ne vaut pas cher. À TVFQ chez nous, les émissions que nous voyons sont celles que la France ne réussit pas à vendre à nos télévisions. À TV5, ce sera la même chose. Qu'est-ce que ces émissions canadiennes donneront du Québec aux Français ? Est-ce que TVFQ 99 a donné le goût de la télé française aux Québécois ? On ne voit pas plus d'émissions achetées en France à Radio-Canada et à Radio-Québec qu'avant.

Mais une porte d'entrée, si petite soit-elle, est toujours une porte.

TV5 est accessible à 12 pays européens via le satellite. Actuellement, la France occupe l'écran cinq soirs par semaine, la Suisse un soir et la Belgique un soir. Quand le Canada entrera en ondes, c'est une soirée qui sautera. Dans deux ans, un satellite balayant l'Amérique du Nord diffusera TV5 chez nous.



Au temps des Rhinocéros

photothèque LA PRESSE

JACQUES FERRON Franc-tireur, maquisard...

■ Pendant que des écrivains sont réunis à Montréal pour parler d'humour, notre plus grand humoriste disparaît. Quoi ? Moraliste, dites-vous ? Je veux bien : car les écritures de Jacques Ferron faisaient sourire les uns et grimacer les autres, confirmant la terrible pertinence d'un propos dont les victimes di-

tesse à la grossièreté. Dans les contes, évidemment, qui sont le plus beau morceau de l'oeuvre, dans les chroniques littéraires, dans les petits romans et dans les grands, au théâtre aussi (mais je connais peu), bref, partout, ce que cachent bien mal la verve et le trait cinglant, c'est une tendresse énorme envers les habitants de ce pays, un agacement de même dimension devant leurs bêtises.

RÉGINALD MARTEL

saient qu'il était impertinent, ou insolent, quand la flèche avait atteint le centre exact de la cible. Mais la cible idéale, les milliers de lecteurs à qui faire entendre toutes ces belles choses un peu piquantes qui lui passaient par la tête, et qu'il rendait dans une écriture parfaitement élégante, je crains que Ferron ne l'ait jamais atteinte.

L'oeuvre est multiple, pas toujours transparente. Tenez, avant de rentrer hier soir au journal, pour enterrer l'écrivain sous des mots, selon l'usage, je feuilletais chez moi les livres de Ferron, tout jaunés déjà. Des livres édités chez Hurtubise, au Jour, chez VLB, à Parti pris et ailleurs. Il y en a long comme ça dans les rayonnages. Dans la marge, ici et là, je vois mes points d'interrogation et je lis. Je lis dans les mêmes mots ceci, mais aussi cela, et cela encore. Quel choix et quel luxe ! Pour s'y retrouver à coup sûr, il faudrait être bien plus futé que moi.

Franc-tireur, maquisard, voilà mon Ferron préféré. Et qui préférerait, lui, l'escarmouche à la guerre. Autrement dit : la poli-

saient qu'il était impertinent, ou insolent, quand la flèche avait atteint le centre exact de la cible. Mais la cible idéale, les milliers de lecteurs à qui faire entendre toutes ces belles choses un peu piquantes qui lui passaient par la tête, et qu'il rendait dans une écriture parfaitement élégante, je crains que Ferron ne l'ait jamais atteinte.

L'oeuvre est multiple, pas toujours transparente. Tenez, avant de rentrer hier soir au journal, pour enterrer l'écrivain sous des mots, selon l'usage, je feuilletais chez moi les livres de Ferron, tout jaunés déjà. Des livres édités chez Hurtubise, au Jour, chez VLB, à Parti pris et ailleurs. Il y en a long comme ça dans les rayonnages. Dans la marge, ici et là, je vois mes points d'interrogation et je lis. Je lis dans les mêmes mots ceci, mais aussi cela, et cela encore. Quel choix et quel luxe ! Pour s'y retrouver à coup sûr, il faudrait être bien plus futé que moi.

Franc-tireur, maquisard, voilà mon Ferron préféré. Et qui préférerait, lui, l'escarmouche à la guerre. Autrement dit : la poli-

Nos doubleurs veulent redoubler

■ CANNES — Dallas et Dynasty parlent français au Québec, mais c'est du français de France. Les doubleurs québécois qui errent comme des âmes en peine dans les couloirs du MIP TV, veulent que ça change. Car ils tirent le diable par la queue.

Ils réclameront donc, lors de l'audience du CRTC, qui se tiendra à Montréal à compter du 13 mai, que des quotas de doublage soient imposés, égaux à ceux du contenu canadien. Ainsi, si Radio-Canada doit diffuser 60 p. cent du contenu canadien, 60 p. cent de ses séries doublées devront l'être au Canada.

Il y a dix ans, les doubleurs vivaient bien au Québec : à l'époque, leurs séries étaient exportées en France. Mais voilà que les syndicats français de doubleurs ont exigé et obtenu (ils ont même fait une grève d'un jour lors de la visite du premier ministre René Lévesque à Paris, il y a dix ans, pour bien montrer leur détermination) que la France ne diffuse à sa télé que des séries doublées en France.

Ce protectionnisme français a eu des effets désastreux : les producteurs américains ont envoyé toutes leurs séries se faire doubler en France. Lorsque ces séries arri-

vent chez nous, elles sont donc déjà doublées.

Ainsi lorsque Radio-Canada a acheté Quincy, les 26 premiers épisodes ont été doublés en France. Même si la série n'avait aucune chance d'être vendue en France, ce pays ne diffusant pas de séries médicales étrangères (la peur des comparaisons peut-être). Philippe Garcia, de Ciné-Sync, raconte que Radio-Canada a dû se battre avec le distributeur américain pour arriver à faire doubler le reste de la série à Montréal.

Pire encore. CBC vient de vendre Seeing Things (la série policière de Louis del Grande) à la France. Ce produit canadien sera doublé en France, pas chez nous. Nos doubleurs n'en reviennent pas.

Il reste encore quelques séries doublées à Montréal, telles que Chacun chez soi au 10 et Vivre à trois au 2, mais selon Pierre Dequoy, de Synchro-Québec, le pourcentage est minime : en bas de 10 à Télé-Métropole, 14 à Radio-Canada et Radio-Québec.

Si le CRTC se rend aux vœux des doubleurs et impose des quotas de doublage,

nos chaînes de télé devront exiger des producteurs et distributeurs américains qu'ils paient un nouveau doublage dans le cas des séries déjà traduites en France. Cela ou bien diminuera les profits des producteurs américains (une demi-heure de doublage au Québec coûte \$5 000) ou bien augmentera les prix des séries doublées, puisque les Américains voudront maintenir leurs taux de profit.

Au moment où les télévisions d'État se font couper les vivres par les gouvernements, on se demande comment sera reçue la demande des doubleurs.

Ces derniers affirment qu'ils n'ont pas le choix : avec l'arrivée de nouveaux canaux en France, qui achèteront fatalement de plus en plus de séries américaines, celles-ci seront forcément doublées en France. Les doubleurs, qui savent qu'ils ne peuvent se battre en France, ont décidé qu'ils le feraient au Canada.

En attendant, à Cannes, ils se cherchent des contrats de doublage en anglais pour des séries d'animation qu'ils vendront aux Américains. Il faut bien vivre.



À MONTRÉAL IL Y A 20 ANS

Les Rolling Stones, un petit groupe bien ordinaire

■ Monstres sacrés de la scène rock, les Rolling Stones débarquaient pour la première fois à Montréal il y a tout juste 20 ans aujourd'hui. Michael Jackson n'était qu'un poupon, et le rock d'Angleterre envahissait l'Amérique. Arrivés aux États-Unis après leurs compatriotes les Beatles, les Stones n'étaient encore qu'un jeune groupe à la mode, il y a 20 ans.

DENIS LAVOIE

Quelque 3 000 jeunes d'alors sont allés voir ces rockers abreuvés de *rhythm and blues*, présenter leur spectacle à l'aréna Maurice-Richard. L'aura de violence qui entourait les Rolling Stones n'avait pas joué cette fois. Et le groupe anglais ne fit pas salle comble à ce premier spectacle à Montréal.

Mais quelques mois plus tard, ils étaient trois fois plus nombreux à se réunir au Forum pour assister à ce qui allait être le plus dur show rock de l'époque. Et sept ans plus tard, il a suffi de quatre heures pour vendre les 17 000 places du Forum où revinrent les Rolling Stones en pleine gloire, les Beatles s'étant éclipsés. Cette fois la violence fut au rendez-vous, bagarre et cocktail molotov, nous apprennent les manchettes de LA PRESSE. C'était monnaie courante là où passaient les Stones.

Mick Jagger

Aujourd'hui, le chanteur des Stones, Mick Jagger, fait cavalier seul sur les palmarès, avec son premier album solo. Quarantenaire, 20 ans après

son premier passage à Montréal il a fait du chemin et pris ses distances. Car les grands moments de l'histoire des Rolling Stones, Montréal ne les a pas vécus. C'est la Ville-Reine où on a pu les voir au Canada pour la dernière fois en spectacle (1981) et c'est aussi à Toronto qu'ils ont enregistré un micro-sillon, lors d'un spectacle au El Mocambo.

Il y a 20 ans, on ne se bousculait pas pour découvrir les Stones comme on l'a fait pour voir Boy George ou Michael Jackson. Mais pendant 20 ans, ce groupe rock allait demeurer l'une des figures de proue du rock et l'un des rares survivants, avec les Kinks, de l'époque de «l'invasion britannique» des années 60.

Jagger venait tout juste d'atteindre la vingtaine, Elvis Presley était toujours le roi du rock, mais la mode était aux groupes. En 1965, 20 ans après la fin de la dernière grande guerre, on vivait d'optimisme. Au Québec s'amorçait une révolution culturelle, dans le sillage de la «révolution tranquille». Mais il n'y avait pas encore Charlebois et de rock québécois. On en était encore aux chansonniers.

Lors de ce premier show des Stones à Montréal, un vendredi 23 avril, le groupe de Jagger n'avait que deux ans d'existence et encore peu de succès. Cette même année, un peu plus tard, les Rolling Stones faisaient cependant des ravages sur les palmarès américains avec la chanson *Satisfaction*. Emule de Chuck Berry et Muddy Waters (c'est le titre d'une chanson de ce dernier qui a inspiré leur nom), le tandem Jagger-Keith Richard allait vite faire concurrence à un autre tandem d'auteur-compositeur, Lennon-McCartney.

Les Rolling Stones, à leur arrivée à Montréal il y a 20 ans. On reconnaît assez aisément Mick Jagger et Keith Richard. Mais qui se souvient du blond Brian Jones, qui allait mourir un peu plus tard. Bill Wayman et Charlie Robert Watts complétaient alors le groupe

Ca allait donner lieu à quelques prises de bec entre fans des Beatles et fans des Stones. Le ton n'était pas du tout le même, mais c'était une même vague de changement qu'apportait ces groupes rock anglais. Une page d'histoire était tournée, le rock n'était plus qu'américain. Au *peace and love* des «enfants fleurs» les Stones répondaient par la violence que suscitaient leurs spectacles.

MUSIQUE

**JEUDI SOIR
Trois pianistes
en concert
avec I Musici
de Montréal**

Claude Gingras

La saison musicale tire à sa fin et, en conséquence, le nombre des concerts diminue. À l'Orchestre Symphonique de Montréal, il ne reste que cinq concerts à venir, plus un dernier événement dans le cadre des récitals que l'OSM présente comme imprésario (le soprano allemand Hildegard Behrens, le jeudi 2 mai).

L'OSM ne joue pas cette semaine (en fait, il ne joue pas avant les 7 et 8 mai) : l'orchestre répète *Salome*, de Richard Strauss, dernière production de la saison de l'Opéra de Montréal, qui prend l'affiche mardi soir prochain pour — exceptionnellement — six représentations au lieu des sept habituelles.

Ce midi, c'est la traditionnelle rencontre de presse précédant chaque nouvelle production de l'OdM. J'en rendrai compte demain et ferai une présentation de l'oeuvre et de la production samedi dans notre cahier Arts et Spectacles. On pourra également y lire une interview avec André Gagnon sur l'oeuvre, commandée de Tudor Singers, qui la créent dimanche soir. Les Tudor annoncent également aujourd'hui le programme de leur saison 1985-86.

Cette semaine, un seul événement d'importance au domaine des concerts : l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal, dirigé par Yuli Turovsky, donne jeudi soir, 20 h, salle Claude-Champagne, un concert comprenant des concertos pour trois pianos de Bach et de Mozart, avec Catherine Courvoisier, Jacinthe Couture et Marc Durand comme solistes. Il y jouera également deux *Concerti armonici* de Pergolesi et reprendra la Symphonie de chambre op.110a de Shostakovich qu'il avait jouée à un concert de débuts, en novembre dernier, et qu'il a enregistrée pour Chandos Records de Londres.

Jeudi soir également, même heure, à l'église Saint-Jean-Baptiste, l'Orchestre des Jeunes du Québec, sous la direction de son chef en résidence, Gilles Auger, donne un concert au bénéfice des oeuvres de Bach et de Vienne jouées par Rachel Laurin.

« Printemps électroacoustique »

Pour la troisième année consécutive, l'ACREQ (Association pour la Création et la Recherche électroacoustiques du Québec) présente son « Printemps électroacoustique de Montréal ». Le programme comprend une grande variété de manifestations, du 3 au 11 mai, dans divers locaux de l'Université du Québec à Montréal. L'événement majeur est un spectacle pluri-disciplinaire intitulé *Spectrum*, englobant musique, danse et sculpture, et qui sera présenté quatre soirs consécutifs. Un programme sera consacré aux oeuvres pour images et sons. Des oeuvres électroacoustiques et des oeuvres mixtes (bande et exécution « live ») de Yves Daoust, Myke Roy, Claude Frenette, Philippe Ménard, André-Luc Desjardins et autres sont également au programme.

On annonce enfin la venue des compositeurs Luc Ferrari, de France, Dexter Morrill, des États-Unis, et Eugen Brochier, d'Autriche. Un programme entier sera consacré à Ferrari, comprenant notamment, en première mondiale, son *Dialogue ordinaire avec la machine*. Pour autres renseignements et programme détaillé : 735-0834 ou 282-3456.

L'Atelier d'opéra

Le premier exercice public du nouvel Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal sera présenté à la mi-juin, à l'Expo-Théâtre. Quatre oeuvres au programme : *Les Malheurs d'Orphée*, de Milhaud, *Les Jeux de l'amour et du hasard*, de Pierre Petit, *La Divina*, de Tommaso Passatieri, et le deuxième acte de *La Traviata*, de Verdi.

Deux orchestres

L'Orchestre Civique des Jeunes de Montréal, dir. Jacques Clément, tiendra des auditions pour de nouveaux musiciens les 22 et 23 mai. Renseignements : 878-9680. L'Orchestre Civique présentera le Newfoundland Symphony Youth Orchestra, dir. Peter Gardner, en concert le 4 mai, salle Claude-Champagne. En fin de concert, les deux orchestres exécuteront le *Boléro* de Ravel.

En trois mots

Pour son récital du 2 mai, salle Wilfrid-Pelletier, le soprano allemand Hildegard Behrens a choisi, notamment, le cycle *Frauenliebe und Leben* (« L'Amour et la vie d'une femme »), de Schumann. Elle chantera aussi des lieder de Brahms, Wolf et Zumsteeg...Le Choeur Polyphonique de Montréal, dir. Renée O'Dwyer, chantera l'oratorio *Die Jahreszeiten* (« Les Saisons »), de Haydn, le 10 mai à l'église Saint-Jean-Baptiste...L'Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal donnera un concert Brahms, sous la direction de Otto-Werner Mueller et avec Angèle Dubeau, violoniste, le 21 mai, salle Maisonneuve de la PdA...La finale provinciale des Concours de Musique du Québec se déroulera à Rivière-du-Loup les 29, 30 et 31 mai...Les artistes de toutes disciplines ont jusqu'au 30 avril pour s'inscrire au concours pour l'occupation des studios du Québec à New York et Paris. Renseignements : Québec (418) 643-2949.

À PRO MUSICA

Josef Suk : sans personnalité

JOSEF SUK, violoniste, et JOSEF HALA, pianiste. Hier soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation: Société Pro Musica.

Programme : Sonatine en sol majeur, op.100, Burghauer 183 (1893)...Dvorak Sonate en ré bémol majeur (1913-21)...Janacek (révision Josef Suk, 1974) Sonate no 2, en la majeur, op.100 (1888)...Brahms Sonate no 5, en la majeur, op.24 (« Printemps ») (1901)...Beethoven Z domoviny (« De mon pays natal ») (1808)...Smetana

CLAUDE GINGRAS

Violoniste de premier plan, avec toute la technique requise et une belle sonorité, Josef Suk n'est cependant pas un grand interprète. Il joue tout de la même façon, sans personnalité.

Le musicien tchèque — c'est compréhensible — avait consacré la moitié de son programme à la musique de son pays. Les « trois grands »

de la musique tchèque — Dvorak, Janacek et Smetana — y étaient donc représentés. Mais, en comparaison de ces sommets que sont les sonates de Beethoven et de Brahms, ces oeuvres « nationales » ne font pas grande figure — même celle de Janacek, pourtant considéré par certains comme le plus important compositeur de la Tchécoslovaquie. M. Suk jouait d'après sa propre édition cette sonate que Janacek révisait quatre fois.

Que les oeuvres tchèques aient paru assez ternes, la faute n'est pas celle du violoniste. Mais quand Beethoven et Brahms laissent la même impression, c'est l'interprète — ou plutôt le non-interprète — qui est en cause. M. Suk joue ces sonates majeures sans aucun souci d'y retrouver le style propre à chaque compositeur. Ceux qui connaissent ces oeuvres savent

ce qu'il est possible d'en tirer. Dans les circonstances, je suis redevable à M. Suk d'avoir omis presque toutes les reprises, comme d'ailleurs dans le Janacek. Du reste, une certaine fatigue l'avait gagné dans le Beethoven, marqué de quelques grincements et écarts de justesse.

Il faut dire aussi que le violoniste ne bénéficiait pas d'un vrai chambriste. M. Hala est un simple accompagnateur. Or, une sonate, ce n'est pas du « violon accompagné ». Il y eut quand même un « bis » : un Rachmaninov non identifié.

En passant, le programme imprimé donnait l'oeuvre de Smetana dans un titre allemand, alors que le titre original (tchèque) est *Z domoviny*. Concernant Dvorak, les numéros d'opus sont trompeurs : il faut désormais donner les numéros du catalogue de Burghauer.

CHOIX D'ÉMISSIONS
par MARIO FONTAINE



Comment un petit escroc bouleverse la vie d'une femme de ménage et de son fainéant de mari. Une comédie ironique intitulée Charles et Lucie.

- 16:00 — Discours sur le budget
En direct de Québec, l'émission la plus triste de l'année. Reprise à 20h.
- 19:30 — Hockey, finales de division
Le réseau TVA prend le relais de Radio-Canada, et diffuse le troisième match entre le Canadien et les Nordiques depuis la Vieille Capitale.
- 22:00 — « Charles et Lucie »
Une comédie ironique et tendre, pour nous faire oublier les mauvaises nouvelles du ministre des Finances.
- 23:45 — « Le jeune bionique »
La grande mode, aux États-Unis, est aux vidéo-clubs n'ayant pour toute marchandise que les films les plus minables possibles. Voici, et gratuitement, à qui ressemble un authentique navet.

HORAIRE RÉVISÉ

- 14:00 — La période de questions (2 h).
- 16:00 — Discours du budget
En direct de Québec. (2h)
- 19:30 — Le 101 ouest, avenue des Pins
- 20:00 — Hockey TVA (3e match).
- 20:00 — Monsieur le ministre
— Discours du budget (Reprise).
- 20:30 — Coup d'oeil
- 21:00 — Dallas
- 22:30 — Chacun chez soi
- 23:00 — La Météo et les Sports
- 23:15 — Téléx Arts
— Le 9 vous informe
— Le 13 vous informe
- 23:20 — Rencontres
- Ciné-soir
- 23:50 — Cinéma

RENÉ MALO PRÉSENTE

YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
César et Rosalie
12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30
BERRI 3

AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
Meilleur film
LE DAUPHIN 1
CARTIER LAVAL
CARTIER 3

COTTON CLUB
VERSION FRANÇAISE
BERRI 2

LES SAISONS DU COEUR
Meilleure actrice - Sally Field
BERRI 5
VILLÉRY

MASK
CHER
SAM ELLIOTT
PLAZA ALEXIS NIHON 1

Alamo Bay
ALEXIS: 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35, 2001, 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10.
PLAZA ALEXIS NIHON 3

**THE LAST DRAGONLUN. À MER. 1:00, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15.
JEUDI 25 AVRIL À 12:30-5:05
PARIS**

LES RIPOUX
THIERRY LHERMITTE
BERRI 4
CLAUDE ZIDI
PARADIS 1

La Rivière
MEL GIBSON SISSY SPACEK
CHAMPLAIN 1
7:10, 9:30

CARMEN
LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
EN 70 MM
DOLBY STEREO

RIVE DROITE RIVE GAUCHE
BERRI 1
12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.

Soldier's Story
LE DAUPHIN 2
Version Française
BERRI PRÉS D'INTERVILLE 721-0000
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

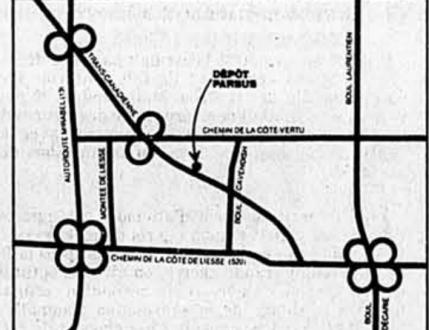
D'UNE
VERDUN
CHAMPLAIN 2
ODEON 2-LAVAL

A PASSAGE TO INDIA
PLAZA ALEXIS NIHON 2
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 825-4246

THE PURPLE ROSE OF CAIRO
7:15, PLACE DU CANADA
9:15, VIE CHATEAU CHAMPLAIN

**AVIS IMPORTANT
AUX EXPÉDITEURS DE LA BANLIEUE OUEST.**

LE DÉPÔT PARBUS DE VOYAGEUR DÉMÉNAGE DES JARDINS DORVAL. DORÉNAVANT LE SERVICE SE FERA DU 7099 TRANS-CANADIENNE À ST-LAURENT.



Tous les services Parbus offerts aux clients de la Banlieue Ouest émaneront maintenant de notre dépôt St-Laurent au 7099 Trans-Canadienne à l'ouest de Cavendish, voie de service Nord.

**DÉPÔT PARBUS
7099 TRANS-CANADIENNE
OUVERT DE 9h À 18h
DU LUNDI AU VENDREDI.
TÉL.: 336-5941
CUEILLETTE ET LIVRAISON: 843-4231**

EMPLACEMENT PRATIQUE À ST-LAURENT, SERVICES PRATIQUES AUX COMMERÇANTS.

Départs fréquents vers plus de 500 destinations au Québec et en Ontario. Des services de livraison rapides, économiques et diversifiés... pour répondre à tous vos besoins: cueillette et/ou livraison porte-à-porte, enveloppes express affranchies "Econopac", service prioritaire "Prochain départ garanti" ou service régulier terminus à terminus, toujours fiable.



L'an dernier, Hubert Marleau a parcouru 75 000 milles Aéroplan pour ses affaires.



Cette année, il est allé en Floride avec son fils Philippe, à nos frais.

Aéroplan. La fréquence de nos vols fait toute la différence.

Transformez vos voyages d'affaires en primes-voyages Aéroplan. Inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Air Canada, de votre agence de voyages ou d'un membre de notre personnel en vol.

AIR CANADA

DRP 711
PENS
OUVREZ



Marie Michaud et Lydie Agaësse, les délicieuses « Rodéo-Girls ».
photo Bernard Brault, LA PRESSE

LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION

Le Canada s'incline devant la France

■ Pour la première fois dans l'histoire déjà fertile en événements des ligues d'improvisation, les Canadiens ont perdu une partie devant des étrangers. Il s'agit aussi de la première défaite de nos représentants dans le tournoi pour la Coupe du monde d'improvisation 1985.

JEAN-PAUL SOULIÉ

L'équipe des Bleus, dirigée par Larry-Michel Demers, avec à sa tête son capitaine Robert Gravel, l'inventeur du jeu, s'est inclinée 6 à 7 devant les Rouges Français dirigés par Gil Galliot.

Mais le principal gagnant de la soirée a certainement été le public, nombreux et averti, que le maître de cérémonie, Pierre Martineau, n'hésitait pas à féliciter à la fin du match pour son équité et son esprit sportif. Très bonne soirée, malgré la défaite, dans laquelle il fallait bien un vainqueur et un vaincu, mais où c'est surtout l'Impro qui a gagné, pour citer M. René Lacavallier, d'ailleurs absent.

Dès l'entrée des acteurs sur la patinoire, le ton était donné. Le public ovationnait particulièrement Sylvie Legault, une de ses pouliches favorites, mais aussi Eric Métayer, un jeune Français qui a déjà participé à un stage avec la LNI, à Montréal.

Et Dieu sait s'il en a profité, de son stage! Éternel problème des pays d'accueil et de l'immigration. Dès le premier engagement, Métayer réussissait un Pépé sénile à souhait face à une jeune femme — Claudine Raymond — bonne dans son rôle, mais qui a perdu le point parce qu'il n'est pas encore admis d'abandonner un vieillard au bord de l'autoroute devant 450 spectateurs, une salle pratiquement pleine.

Il faut immédiatement signaler ici l'arbitrage de Pierre Lavoie, un suppléant dans ce rôle délicat, qui n'a pas hésité à siffler une bricole — un « décrochage » à Claudine Raymond pour être montée en voiture du mauvais côté — pour un suppléant, réellement!

La deuxième improvisation, silencieuse, s'appelait « L'aquarium ». Six joueurs par

équipe. Facile à prévoir, quand Robert Gravel est arrivé dans le bocal, il avait l'air d'un doré de six livres et demie dans le bassin des menés. Son équipe a gagné le point, mais c'était bien comme ça, parce que ça coïncidait justement avec la 800e improvisation de Robert Gravel dans la LNI, ce qui fut souligné et vigoureusement applaudi.

Il faudrait citer encore Raymond Legault et Christian Sinniger, Carl Béchard et Elric Thomas, tous, toutes, ont été bons, sinon meilleurs. Inoubliable, le Sigmund Freud, Robert Gravel abusant encore une fois de ses mollets et Christian Sinniger, le père Freud, commençant par un retentissant « Tais-toi! ». Et il faudrait beaucoup plus d'espace pour tenter d'expliquer comment le public a pu départager Marie Michaud et Lydie Agaësse, les délicieuses « Rodéo-Girls ».

Les joueurs du match: Eric Métayer et Robert Gravel, qui, beau joueur peut-être, mais un peu léger sur l'honneur national, a conclu: « Je vous l'avais bien dit, qu'ils étaient bons! ».

Prix Robert-Cliche sans surprise

■ QUÉBEC (PC) — L'attribution du prix Robert-Cliche qui se fera ce soir lors des cérémonies d'ouverture du 14e Salon du livre de Québec, n'aura pas le même cachet cette année. Une annonce parue dans Le Devoir, samedi, brisait l'embargo en dévoilant le nom de la lauréate, Mme Rachel Fontaine, pour son roman *Black magic*.

Le 14e Salon du livre de Québec accueillera jusqu'au 28 avril, une centaine

d'auteurs du Canada et de l'étranger, dont plusieurs noms prestigieux.

C'est par une malencontreuse erreur que le service de publicité des éditions Quinze aurait confondu la date de parution de l'annonce, prévue originalement pour le lendemain de la remise du prix, soit demain.

Au service de la publicité du Devoir, la responsable du dossier, Mme Jacqueline Avril, a indiqué de façon formelle à la Presse canadienne que l'annonce en litige avait bien été réservée pour le samedi 20 avril dans le cahier spécial « Les jeunes et la littérature ». Selon Mme Avril, un bon de commande fait foi de ses affirmations.

Il appert que l'agence chargée de l'affaire, Lafontaine publicité Montréal, ne soit pas non plus en cause.

Black magic raconte une histoire d'amour entre une femme et son enfant. Son auteur, Rachel Fontaine réside à Saint-Laurent en banlieue de Montréal et elle est âgée de 39 ans. L'ouvrage primé a été sélectionné parmi 93 autres manuscrits d'auteurs de la relève québécoise.



Spécial MATIN 5h-9h

COLLABORATEURS
• Réjean Tremblay
• Jean Cournoyer
• Katherine Adams
• Lui-même

C quoi

C

oi

ckoi 97 fm

LE SON DE MONTRÉAL

CONTENU:
• MUSIQUE
• NOUVELLES
• SPORT
• HUMOUR
• CHAISE EXPLOSIVE

• CIRCULATION
• MÉTÉO
• COMMENTAIRES
• SURPRISES!

LA LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION PRÉSENTE

1re COUPE DU MONDE D'IMPROVISATION

33 MATCHES

À MONTRÉAL ET QUÉBEC
DISPUTÉS ENTRE
6 ÉQUIPES DE 4 PAYS
JUSQU'AU 8 MAI 1985

BILLETTERIE: LUNDI AU VENDREDI MIDI À 19 H
INFORMATIONS: 282-3456

EN COLLABORATION AVEC

Affaires culturelles Québec

la presse

la librairie musicale d'Australie

PETRO-CANADA

ckoi 97.5

Radio Québec

Studio-théâtre Alfred-Laliberté

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LE MONDE DES ARTS

GBS GENERAL BEARING SERVICE

TIMKEN
Roulement à rouleaux coniques

1325, rue Notre-Dame ouest
6750, rue Hochelaga
5879, rue Jarry est
1918, bd des Laurentides
905, box 44 (Long)
120-A St. J. (coin St-Laurent)
(coin Philippe)

Ouvert le samedi avant-midi 697-7423

VOYAGES

TRAVELAIDE

Pour bien voyager

AMIGO
5 ANS

GARANTIE
Sortez quand vous voulez sans efforts avec le fauteuil motorisé «Amigo»

Se transporte facilement dans le coffre de l'auto.

Démonstration gratuite à domicile
LITTÉRATURE DISPONIBLE
727-9906

AMIGO CANADA
Mobilité — Plus Inc.
4360, rue Beaubien est, Montréal

LES PROUQUÈSSES DU MATIN

Écoutez

Jacques Proulx

l'animateur-matin numéro 1 à Montréal

de 5h15 à 8h45

du lundi au vendredi

Tout pour vous mettre en train le matin: information, sports, circulation, météo, humour, spectacles, etc.

ton choix... c'est toujours le meilleur

CKAC 73

JOURNÉES DU CINÉMA AFRICAIN AU QUÉBEC

Wènd Kùuni: l'Afrique parle

■ Dans *Wènd Kùuni*, le très beau film de Gaston Kaboré, un enfant abandonné est recueilli puis adopté par un tisserand. Cet enfant que son père adoptif nomme Wènd Kùuni — « le don de Dieu » — a perdu l'usage de la parole. Muet, il est obligé de communiquer par signes avec Pognéré, sa sœur adoptive, sa seule véritable amie. Un soir, Wènd Kùuni découvre le cadavre d'une femme et celui de son mari, perdu. Sous le choc, il recommence à parler. Il raconte ce qui a obligé sa mère, chassée de son village, à se sauver dans la brousse. On saura alors, en même temps que Pognéré, par quel traumatisme fut marquée l'enfance de Wènd Kùuni.

LUC PERREAULT

Par la bouche de Wènd Kùuni, l'Afrique parle l'enfant. L'Afrique d'hier et d'aujourd'hui. L'Afrique aux mille facettes, celle dont on ne parle jamais. L'Afrique muette. L'Afrique véritable.

Si elle nous parle, c'est à travers son cinéma. Un cinéma qui n'est pas toujours techniquement impeccable. On peut parfois le trouver naïf, démun, écrasé sous le poids de la comparaison avec le cinéma des pays occidentaux, en particulier l'américain. Mais c'est un cinéma qui en a long à dire et qui par-dessus tout, en dépit des conditions défavorables, a le mérite d'exister.

Ses réalisations sont parfois surprenantes. Loin des modes et des conformismes, les cinéastes africains s'expriment en collant de près aux réalités de leur continent. Malheureusement, les aléas de la distribution internationale empêchent les cinéphiles d'ici d'y avoir normalement accès.

Exceptionnellement, le cinéma africain est débarqué à Montréal pour six jours. L'événement a pour nom *Vues d'Afrique* ou les *Journées du cinéma africain à Montréal*. C'est le premier véritable festival sur l'Afrique. Parmi la trentaine de films africains et antillais présentés à la Cinémathèque québécoise tous les soirs jusqu'à dimanche, figure justement aujourd'hui à 20 h 30 le film de Kaboré. Parallèlement, au Cinéma ONF du complexe Guy-Favreau, un volet canadien sera

composé de films traitant du continent africain.

Il faut absolument voir *Wènd Kùuni*. Gagnant du César de l'ensemble francophone 1985 et du Prix de réalisation aux Journées cinématographiques de Carthage 1982, ce film combine la fraîcheur et la nouveauté d'un conte pour enfants à la rigueur d'une étude sur la vie pré-coloniale.

Ce premier long métrage de Gaston Kaboré a été tourné à 30 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso (l'ex-Haute-Volta). Parmi ses principales qualités, on peut y admirer la beauté des paysages, le naturel des acteurs (tous des non-professionnels) et la simplicité de son intrigue centrée sur le flashback final, le récit de Wènd Kùuni.

À voir également, un film franco-tunisien de Taieb Louhichi, *L'Ombre de la terre*, centré celui-là sur un tout autre milieu: une communauté nomade campant dans le désert et que le destin s'acharne à démolir. Ce film a lui aussi été primé dans plusieurs festivals (jeudi à 18 h 30).

Parmi les autres films à signaler, mentionnons *Histoire d'une rencontre* de l'Algérie Brahim Tsaki (vendredi à 20 h 30), *Bourg la folle* du Martiniquais Benjamin Jules-Rosette (samedi à 18 h 30), *Finye (Le Vent)* du Mallen Souleymane Cissé et *Ceddo* du vétéran sénégalais Ousmane Sembène (dimanche, respectivement à 18 h 30 et 20 h 30).

Ce sont pour la plupart des films qui furent présentés dans le cadre du Festival panafricain de Ouagadougou (Fespaco). Hier, une cérémonie officielle en présence d'une délégation du Burkina Faso et de représentants du gouvernement du Québec (dont Gerald Godin, ministre des Communautés culturelles et de l'immigration) a donné lieu à un jumelage entre la Fespaco et les Journées du cinéma africain au Québec.

Ces journées seront enfin marquées par un certain nombre d'activités culturelles: expositions d'oeuvres africaines et créoles, soirées africaines et créoles, des spectacles et des débats.



Wènd Kùuni, le très beau film de Gaston Kaboré, est présenté ce soir à la Cinémathèque québécoise.



photo Armand Trotter, LA PRESSE

Pour l'Occitan Claude Duneton, l'humour est né de la haine.

RENCONTRE D'ÉCRIVAINS À l'humour comme à la guerre

■ H comme dans humour, comme dans haine, comme dans horreur. Ils parlent de l'humour, avec ou sans, et c'est prétexte à parler d'autre chose. Enfermés depuis vendredi dans un sous-sol d'hôtel, tandis que dehors le printemps sourit, les invités de la 13e Rencontre québécoise internationale des écrivains témoignent moins de leurs expériences d'auteurs que de leur angoisse, que de notre angoisse. L'humour, le rire, le comique et le drôle, oui, on s'ébat dans le lexique, on s'en raconte même de bien bonnes, mais...

RÉGINALD MARTEL

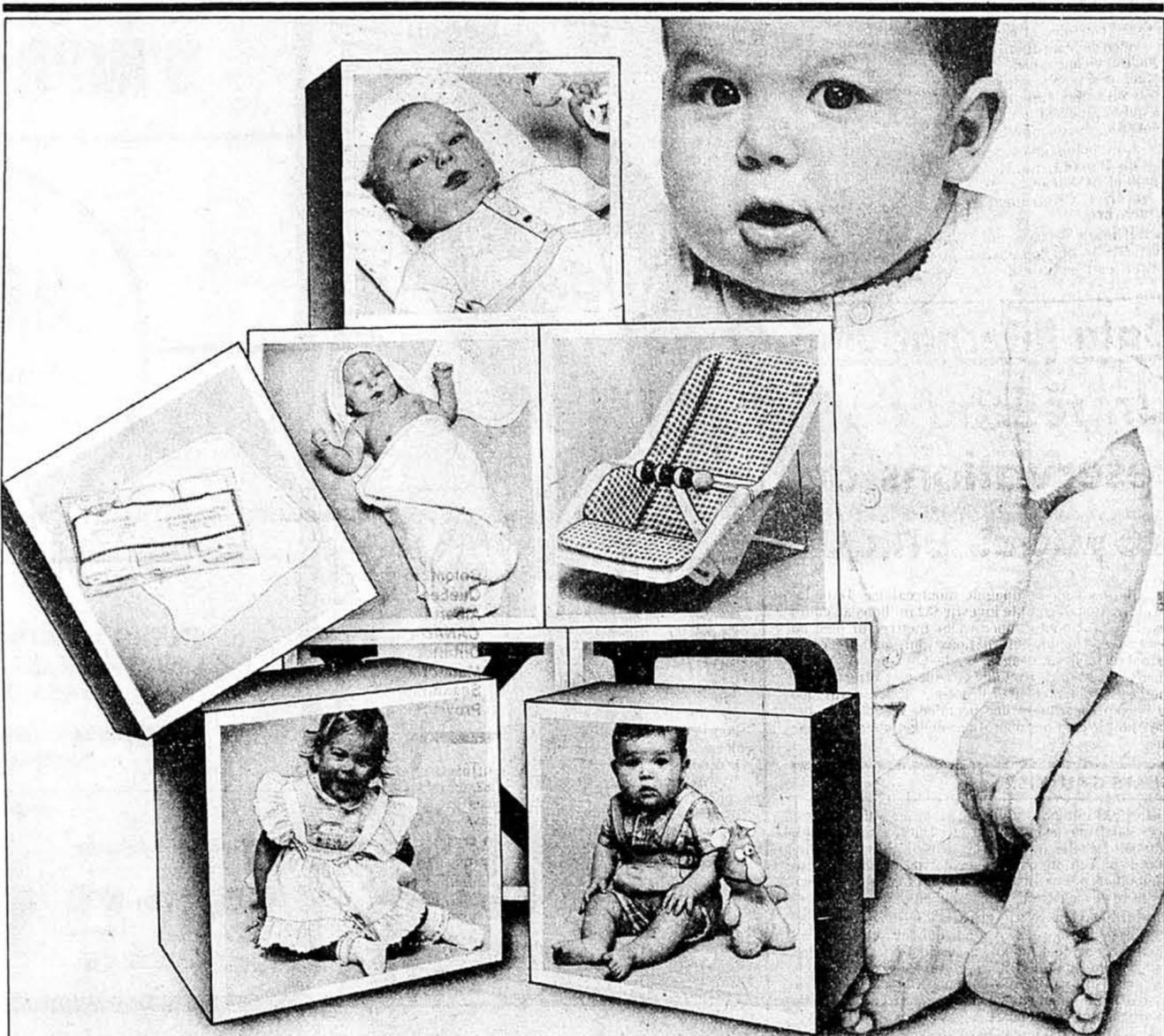
« L'humour est né de la haine », dit l'Occitan Claude Duneton dans une communication qu'il a intitulée *Il faut pendre Chimène*. « du désir légitime, commun à tout homme, d'égorger son prochain. » L'humour consistant à détourner les objets de leur fonction ordinaire, la torture serait la forme d'humour la plus ancienne, sa mère. Aiguilles, serre-joints et dynamos servent aujourd'hui à cette fin qui est « la domination de l'autre: le rival, le frère, malheureux si possible ».

Au commencement, il y eut la massue, affirme aussi le Français Didier van Cauwelaert: « Le jour où l'homme des cavernes, pour la première fois, donna à sa femme un coup de massue, il découvrit l'humour, en même temps que le loisir. » Ainsi donc l'humour est né et demeure arme, comme le rappelait l'Acadienne Antonine Maillet.

Heureuse substitution sans doute, encore inachevée, mais le pouvoir de l'humour n'est pas pour autant négligeable. Le Québécois Noël Audet y voit plus que jeux de mots, que jeux des mots, un esprit plutôt, un regard autre, cet autre qui mène au seuil de la subversion, « et comment l'humour ne serait-il pas corrosif, tout en gratifiant à mesure celui dont il mord la conscience d'un naïf sourire? » Pouvoir critique de l'humour, apparenté au maniement du bâton et de la carotte.

Hitler, hélas! n'aurait pas su distinguer l'arme du légume, et Claude Duneton ironise froidement, efficacement, décrivant cette saute d'humour des plus cocasses, quoique des moins connues, attribuée au chancelier de l'Ille Reich, qui fit convertir certains détenus hostiles à ses idées en chiens de garde. « À son tour, le Québécois Guy Cloutier, dans une communication qu'il intitule *L'Homme sans rire*, n'évoque-t-il pas, dans un propos qui glace aussi, ces prisons des villes du sud des États-Unis, ces goulags où « se jouaient les scènes les plus hilarantes »?

O H B É B É



DE BONNS ACHATS POUR LES PETITS!

POUR LA GARDE-ROBE DE BÉBÉ

VESTES MOLLETONNÉES À GLISSIÈRE DEVANT ET CAPUCHON, POUR BÉBÉS. Acrylique lavable à la machine. Rouge, marine, bleu roi, gris, jaune, turquoise ou rose pâle. 12, 18 ou 24 mois. VALEUR SIMPSON 5,99

ROBE 2 PCES À MANCHES COURTES POUR FILLETES. Polyester/coton facile d'entretien. Tons variés. 12, 18 ou 24 mois. VALEUR SIMPSON 9,99

ENSEMBLES SHORTS 2 PCES POUR GARÇONS. Chemise à manches courtes à motif écossais, short-salpette bleu ou beige à revers contrastants. Polyester/coton lavable à la machine. 12, 18 ou 24 mois. VALEUR SIMPSON 9,99

ÉCONOMISEZ 25% ACCESSOIRES DE BASE POUR BÉBÉS

BAVETTES VARIÉES. Prix ord. Simpson 1.50 à \$3 VENTE 99¢ à 2,19

VARIÉTÉ DE CALEÇONS EN PLASTIQUE. Prix ord. Simpson 1.19 à 2.69 VENTE 89¢ à 1,99

CAMISOLES POLYESTER/COTON. Maillot athlétique, 6 à 24 mois. Prix ord. Simpson 2.60. VENTE 1,89

Camisole à boutons-pression latéraux. 3 à 12 mois. Prix ord. Simpson 2.95 VENTE 2,19

Camisole à boutons-pression devant. 3 à 24 mois. Prix ord. Simpson 2.60 VENTE 1,89

COUCHES JOUR/NUIT «CURITY». Boîte de 12. Prix ord. Simpson \$17 VENTE 11,99

CALEÇONS D'APPRENTISSAGE EN TISSU ÉPONGE COTON. 1, 2, 3, 4. Prix ord. Simpson 2.50 VENTE 1,79

CALEÇONS D'APPRENTISSAGE DE LUXE EN COTON. 1, 2, 3, 4. Paquet de 2. Prix ord. Simpson 7.50 VENTE 5,59

POUR L'HEURE DU JEU ET DU BAIN... ÉCONOMIES POUR VOUS ET VOTRE BÉBÉ

DÉBARBUILLETES. Variété de couleurs. Coton/polyester. Paquet de 4. Prix ord. Simpson \$3 VENTE 1,99

ENSEMBLE SERVIETTE AVEC CAPUCHON ET DÉBARBUILLETTE. Doux tissu polyester/coton. Tons variés. Dans boîte-cadeau. Prix ord. Simpson \$9. VENTE 6,99

«HEADHUGGER». Coussin de maintien aidant le bébé à garder une bonne posture verticale dans sa chaise, siège d'auto ou poussette. Housse polyester/coton, coussinage polyester. Lavable à la machine. Prix ord. Simpson \$10. VENTE 6,99

«BATH-EZE». Supporte bébé lorsqu'il prend son bain. Cadre en tige de métal recouvert de plastique. Housse en tissu éponge, amovible. Prix ord. Simpson \$5. VENTE 3,49

BAIGNOIRE POUR BÉBÉ. Grande baignoire fabriquée au Canada. Amande. Prix ord. Simpson \$9. VENTE 6,99

CHAISE POUR BÉBÉ. Avec support réglable, siège en vinyle coussiné et courroie de sécurité. Prix ord. Simpson \$16. VENTE 12,99

«BABYSITTER». Idéal pour l'heure du bain ou du jeu. Très grandes ventouses tenant le «Babysitter» en place. Supporte le bébé adéquatement sans l'utilisation de courroie inconfortable. Permet une plus grande liberté de mouvements. Pour bébés de 6 mois ou plus. Prix ord. Simpson \$13. VENTE 9,99

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT Vêtements pour bébés 335/accessoires pour bébés 473, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Le salon CARREFOUR MONDIAL DE LA MODE MONTREAL

NE MANQUEZ PAS LE JEUDI 25 AVRIL À 20:30 HEURES LE DÉFILÉ ÉVÈNEMENT SIMPSON AU CARREFOUR MONDIAL DE LA MODE Les collections printemps-été 85 des grands noms de la mode animé par Madame VÉRONIQUE BELIVEAU

Hall d'exposition, Place Bonaventure, maintenant jusqu'au 28 avril 1985

Admission générale Étudiants/Âge d'or 5,50\$ 4,00\$

Heures d'ouverture Lundi ou vendredi Samedi et dimanche Dimanche le 28 avril 1985 11:00 à 23:00 10:00 à 23:00 10:00 à 21:00

Simpson AUJOURD'HUI